



Dossier 25 ENV 3207

Prédiagnostic Faune Flore Habitats

Commune : Fontaine-sur-Somme (80)



ENRIA SAS

4 Place Louis Armand Tour De
L'Horloge
75 012 PARIS

Assisté de :

SARL ROUTIER ENVIRONNEMENT

10 Rue Bernard Martel – 80 100 ABBEVILLE

☎ : 03.22.25.05.30

Courriel : contact@routier-environnement.com



Site de Fontaine-sur-Somme

Décembre 2025

Version 1.1

PRÉDIAGNOSTIC FAUNE FLORE HABITATS

Projet photovoltaïque de Fontaine-sur-Somme (80)

Décembre 2025

Version 1.1

MAÎTRE D'OUVRAGE

ENRIA SAS

4 Place Louis Armand Tour de L'Horloge

75012 PARIS

BUREAU D'ÉTUDES

Routier Environnement

10 rue Bernard Martel

80 100 ABBEVILLE

03.22.25.05.30

contact@routier-environnement.com



SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	1	5. MÉTHODOLOGIE DES PROSPECTIONS.....	29
1.1. CONTEXTE DU PROJET	1	5.1. ÉQUIPE DE TRAVAIL.....	29
1.2. CADRE DE LA MISSION	1	5.2. CALENDRIER ET CONDITIONS DE PROSPECTIONS	29
1.3. DELIMITATION DES AIRES D'ÉTUDES.....	3	5.3. MÉTHODOLOGIE PAR TAXON	30
1.3.1. Aire d'étude immédiate.....	3	5.3.1. Habitats et flore.....	30
1.3.2. Aire d'étude rapprochée (50 m)	3	5.3.2. Avifaune	31
1.3.3. Aire d'étude de la Trame Verte et Bleue (1 km)	3	5.3.3. Mammifères	33
1.3.4. Aire d'étude éloignée (10 km)	3	5.3.4. Entomofaune.....	34
2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	6	5.3.5. Herpétofaune	35
2.1. LES ZONAGES RÉGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE	6	6. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE LA PATRIMONIALITÉ DES ESPÈCES 35	
2.1.1. Les zonages d'inventaires du patrimoine naturel.....	6	6.1. FLORE	35
2.1.2. Les zonages réglementaires	11	6.2. FAUNE	35
2.1.3. Les autres zonages	15	7. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES	36
2.2. TRAME VERTE ET BLEUE	18	8. DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE	37
2.2.1. Schéma Régional de Cohérence Ecologique	18	8.1. FLORE ET HABITATS.....	37
2.2.2. La zone d'étude au sein de la trame verte et bleue régionale.....	19	8.1.1. Description des habitats	37
3. ANALYSE DES BASES DE DONNÉES NATURALISTES.....	22	8.1.2. Bilan des enjeux relatifs aux habitats.....	40
3.1. LA FLORE	22	8.1.3. La flore.....	42
3.2. L'AVIFAUNE.....	24	8.1.4. Bilan des enjeux floristiques	42
3.3. LES MAMMIFÈRES.....	25	8.2. L'AVIFAUNE.....	46
3.3.1. Les chiroptères.....	25	8.2.1. Avifaune nicheuse et migratrice précoce	46
3.3.2. Les mammifères terrestres	25	8.2.2. Bilan des enjeux avifaunistiques.....	49
3.4. L'ENTOMOFAUNE.....	26	8.3. LES MAMMALOFAUNE	51
3.4.1. Les lépidoptères - rhopalocères.....	26	8.3.1. Les chiroptères.....	51
3.4.2. Les orthoptères.....	26	8.3.2. Bilan des enjeux chiroptérologiques.....	53
3.4.3. Les odonates.....	26	8.3.3. Les mammifères terrestres	55
3.5. L'HERPETOFAUNE	27	8.3.4. Enjeux relatifs aux mammifères terrestres.....	55
3.5.1. Les reptiles.....	27	8.4. L'ENTOMOFAUNE	57
3.5.2. Les amphibiens	27	8.4.1. Les lépidoptères – rhopalocères	57
		8.4.2. Les orthoptères.....	57
		8.4.3. Les odonates.....	58

8.4.4.	<i>Les insectes pollinisateurs</i>	58
8.4.5.	<i>Bilan des enjeux relatifs à l'entomofaune</i>	59
8.5.	<i>L'HERPETOFAUNE</i>	61
8.5.1.	<i>Les reptiles.....</i>	61
8.5.2.	<i>Les amphibiens.....</i>	61
8.5.3.	<i>Bilan des enjeux de l'herpétofaune</i>	61
9.	ÉVALUATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES	63
9.1.	ÉVALUATION DES ENJEUX PAR GROUPE TAXONOMIQUE	63
9.2.	ÉVALUATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES PAR HABITAT.....	65
10.	PRÉCONISATIONS	67
11.	CONCLUSION	68
12.	COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE EN CHARGE DU DOSSIER	69
13.	BIBLIOGRAPHIE.....	70
14.	SITOGRAFIE	71

FIGURES

Figure 1 : Photographie du site d'étude	1	Figure 19 : Cartographie des enjeux relatifs aux habitats à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.....	41
Figure 2 : Localisation du site d'étude.....	2	Figure 20 : Histogramme représentant la rareté régionale des espèces floristiques relevées	43
Figure 3: Localisation des aires d'étude immédiate et rapprochée	4	Figure 21 : Diagramme circulaire représentant le statut liste rouge régionale des espèces floristiques relevées.....	43
Figure 4 : Localisation de l'aire d'étude de la Trame Verte et Bleue (1 km) et de l'aire d'étude éloignée (10 km).....	5	Figure 22 : Localisation des espèces patrimoniales	44
Figure 5 : Localisation des zonages d'inventaire du patrimoine naturel dans un rayon de 10 km.....	7	Figure 23 : Cartographie des enjeux floristiques à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.....	45
Figure 6 : Localisation des zonages réglementaires dans un rayon de 10 km	12	Figure 24 : Localisation de l'avifaune patrimoniale	48
Figure 7 : Les autres zonages dans un rayon de 10 km	16	Figure 25 : Photographie du Bruant zizi	49
Figure 8: Cartographie de la Trame Verte et Bleu (Source : STRADDET Hauts-de-France)	20	Figure 26 : Cartographie des enjeux avifaunistiques à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.....	50
Figure 9 : Cartographie des éléments de la Trame Verte et Bleue à l'échelle du site	21	Figure 27 : Photographie du site représenté par un milieu ouvert agrémenté d'arbustes.....	51
Figure 10: Localisation du site par rapport au nombre de plantes vasculaires d'intérêt patrimonial recensées par commune.	23	Figure 28 : Cartographie des potentialités d'accueil en gîtes pour les chiroptères	52
Figure 11 : Photographie du Pouillot véloce	31	Figure 29 : Cartographie des enjeux chiroptérologiques à l'échelle de la zone d'étude.....	54
Figure 12 : Localisation des points d'écoute et des transects mis en œuvre lors de l'étude de l'avifaune.....	32	Figure 30 : Cartographie des enjeux relatifs aux mammifères terrestres à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.....	56
Figure 13 : Cycle biologique des chiroptères (PNR Scarpe Escaut)	33	Figure 31 : Photographie de l'Agrion porte-coupe	58
Figure 14 : Photographie d'une empreinte de Chevreuil européen.....	34	Figure 32 : Cartographie des enjeux de l'entomofaune à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.....	60
Figure 15 : Photographie d'un orthoptère juvénile	34	Figure 33 : Cartographie des enjeux relatifs à l'herpétofaune	62
Figure 16 : Cartographie des habitats à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.....	38	Figure 34 : Cartographie des enjeux globaux par habitat à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.....	66
Figure 17 : Photographie de la haie arbustive.	39	Figure 45 : Exemple de passages à petites faunes au sein des clôtures	67
Figure 18 : Photographie de la prairie pâturée.	39		

TABLEAUX

Tableau 1 : Parcelle retenue pour le projet.....	3
Tableau 2: Les zonages d’inventaires du patrimoine naturel au sein de l’aire d’étude éloignée.....	8
Tableau 3: Les zonages réglementaires au sein de l’aire d’étude éloignée	13
Tableau 4 : Les autres zonages au sein de l’aire d’étude éloignée	17
Tableau 5 : Liste des espèces floristiques protégées recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.....	22
Tableau 6 : Liste des espèces avifaunistiques patrimoniales recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.....	24
Tableau 7: Liste des espèces de chiroptères protégées ou d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.....	25
Tableau 8 : Liste des espèces de mammifères protégées ou d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.....	25
Tableau 9 : Liste des espèces de lépidoptères-rhopalocères d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.....	26
Tableau 10 : Liste des espèces d'orthoptères d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.....	26
Tableau 11 : Liste des espèces d'odonates d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.....	26
Tableau 12: Liste des espèces de reptiles protégées recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.....	27
Tableau 13 : Liste des espèces d'amphibiens protégées recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.....	27
Tableau 14 : Intervenants de la mission	29
Tableau 15 : Périodes d'observation préconisées pour l'étude de la faune et la flore	29
Tableau 16 : Date et conditions météorologiques* des prospections ciblées	29
Tableau 17 : Surface minimale d'inventaire par type d'habitat.....	30
Tableau 18 : Critères permettant l'estimation de la potentialité d'accueil d'un habitat	33
Tableau 19 : Critères d'évaluation des enjeux du site.....	36
Tableau 20 : Typologie des habitats présents sur le site et surface associée	37
Tableau 21 : Liste des espèces avifaunistiques contactées en fin de période de nidification et en début de migration postnuptiale.	46
Tableau 22 : Liste des espèces de papillons de jour contactées sur le site	57
Tableau 23 : Liste des espèces d'orthoptères contactées sur le site	57
Tableau 24 : Liste des espèces d'odonates contactées sur le site	58
Tableau 25 : Récapitulatif des enjeux écologiques par groupe taxonomique.....	63
Tableau 26 : Évaluation des enjeux écologiques par habitat.....	65
Tableau 31 : Période favorable au démarrage des travaux (hors période de nidification).....	67

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des espèces floristiques	72
Annexe 2 : Liste des espèces avifaunistiques.....	74
Annexe 3 : Liste de l'entomofaune	76

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Contexte du projet

Dans le cadre de son projet de parc photovoltaïque, la société ENRIA SAS a demandé la réalisation d'un prédiagnostic Faune-Flore-Habitats sur un site localisé sur la commune de Fontaine-sur-Somme, dans le département de la Somme (80).

Occupant une surface d'environ 17 000 m², la parcelle concernée par le projet se compose d'une prairie pâturée, entrecoupée par une haie arbustive.

Le site est localisé en milieu rural, au sein d'un environnement majoritairement agricole, bordé par des zones humides.



Figure 1 : Photographie du site d'étude

1.2. Cadre de la mission

Notre mission consiste en la réalisation d'un prédiagnostic Faune-Flore-Habitats avec un passage sur le site.

La démarche débute par l'inventaire des enjeux potentiels, répertoriés à l'aide d'une analyse bibliographique des espaces naturels classés, ainsi que des données écologiques existantes sur et aux alentours du site d'étude.

Une fois ce travail réalisé, 1 passage sur le site est établi durant lequel les groupes suivants sont étudiés :

- La flore et les habitats ;
- L'avifaune ;
- L'entomofaune ;
- La mammalofaune ;
- L'herpétofaune.

Cette étude permettra d'apporter des informations nécessaires au choix de la solution qui concilie au mieux l'opportunité du projet, avec la préservation de la biodiversité du site et de ses alentours.

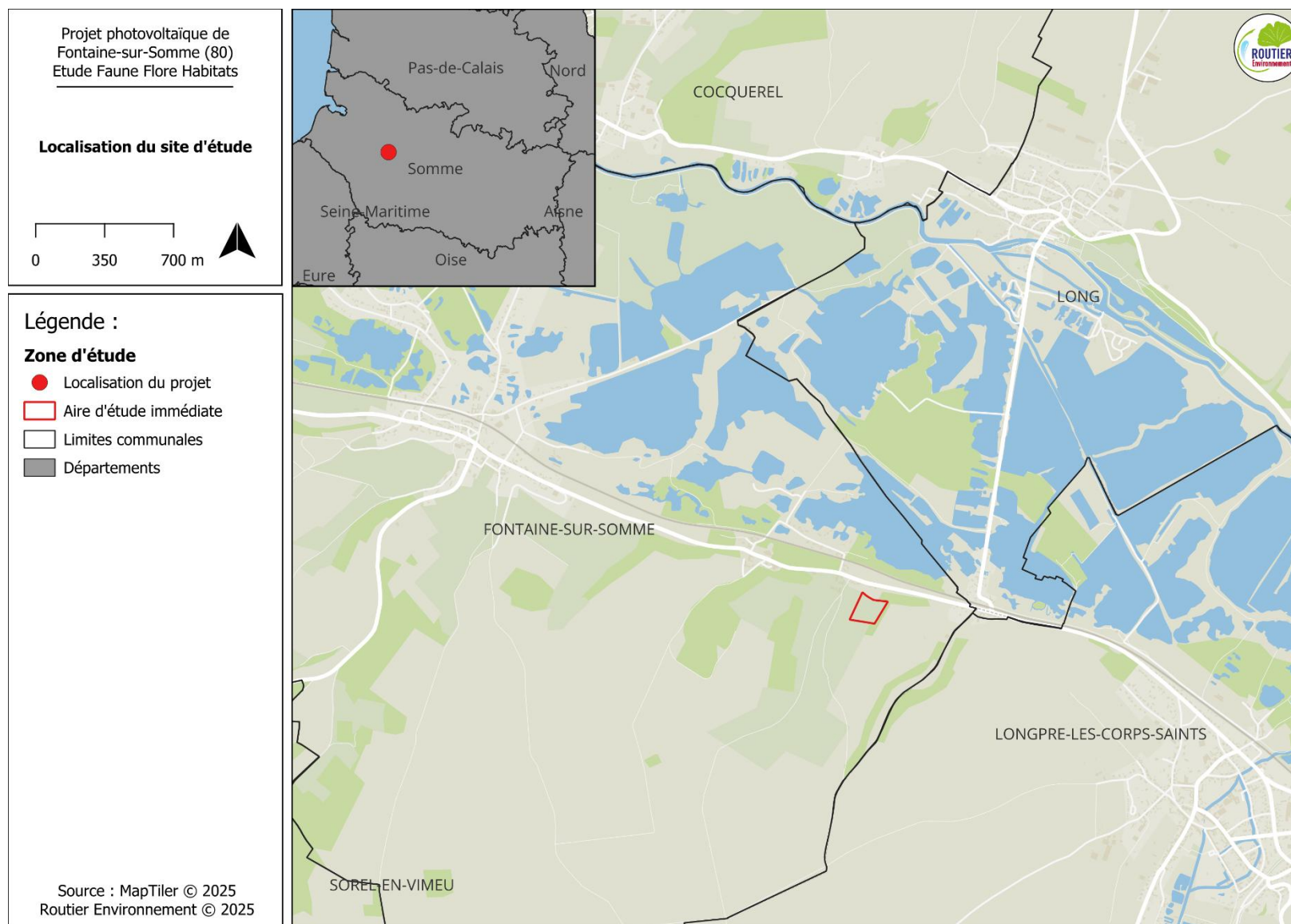


Figure 2 : Localisation du site d'étude

1.3. Délimitation des aires d'études

Le site d'étude se compose d'une unique parcelle comprenant une pâture divisée en deux par des haies arbustives.

Tableau 1 : Parcelle retenue pour le projet

Section	Numéro	Surface (m ²)
ZD	0016	16 034
Total		16 928 m²

1.3.1. Aire d'étude immédiate

Une aire d'étude immédiate correspondant à l'emprise de la parcelle retenue pour le projet a été définie (Figure 3). Cette zone correspond à la surface susceptible d'être la plus affectée par le projet. Les relevés floristiques et faunistiques ont été menés sur cette zone, couvrant une surface de près de 17 000 m².

1.3.2. Aire d'étude rapprochée (50 m)

Les milieux en périphériques de cette aire d'étude ont également été pris en compte pour les groupes faunistiques présentant des capacités de dispersion importantes, afin d'intégrer les questions relatives aux continuités écologiques (Avifaune, Mammifères). Cette zone périphérique d'un rayon de 50 m autour de l'aire d'étude immédiate correspond à l'aire d'étude rapprochée.

1.3.3. Aire d'étude de la Trame Verte et Bleue (1 km)

L'analyse de la Trame Verte et Bleue à l'échelle du projet a été menée au sein d'une aire d'étude de 1 km autour du site d'étude. Cette analyse simplifiée consiste à identifier les potentielles continuités écologiques (Haies, cours d'eau, etc.) situées à proximité ou sur le site même.

1.3.4. Aire d'étude éloignée (10 km)

Une aire d'étude éloignée de 10 km autour de l'aire d'étude immédiate a été définie afin de prendre en compte le fonctionnement écologique des espèces à une échelle plus importante (Figure 4). Une analyse bibliographique des zonages réglementaires et du patrimoine naturel a également été effectuée à cette échelle.

Les cartes des pages suivantes présentent la délimitation des différentes aires d'études.

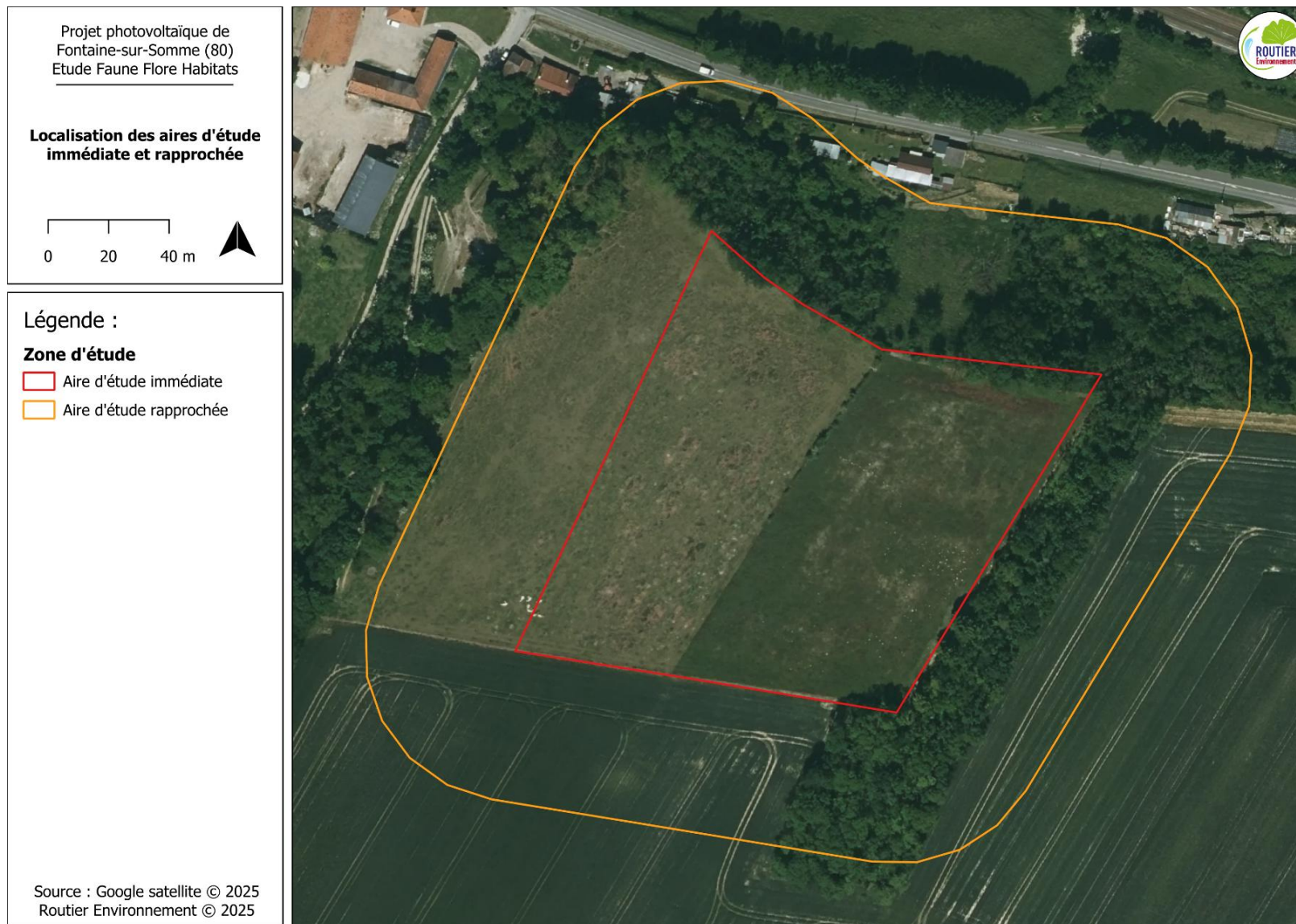


Figure 3: Localisation des aires d'étude immédiate et rapprochée



2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

2.1. Les zonages réglementaires et d'inventaire du patrimoine

Les différents zonages relatifs au patrimoine naturel ont été relevés au sein de l'aire d'étude éloignée.

On distingue 3 grands types de zonages liés au patrimoine naturel :

- **Les zonages d'inventaires du patrimoine naturel**, ces espaces n'ont pas de portée réglementaire directe, mais sont une source de connaissance importante pour un territoire sur sa richesse écologique. Ces informations nous permettent notamment d'orienter nos recherches avant notre intervention sur le terrain. Ces zonages comprennent les ZNIEFF et les ZICO.
- **Les zonages réglementaires** imposent une contrainte réglementaire. Il en existe de nombreux types tels que :
 - les sites Natura 2000 (Directive « Habitats » et « Oiseaux ») ;
 - les APPB (Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope) ;
 - les RNR et RNN (Réserves Naturelles Régionales et Nationales) ;
 - Les sites classés et inscrits ;
 - Les PNR (Parcs naturels régionaux) ne sont pas véritablement des zonages réglementaires, néanmoins chaque PNR rédige une charte détaillant la politique de protection de l'environnement et d'aménagement de son territoire. Cette charte est approuvée par les communes adhérentes et doit être respectée.
- **Les autres zonages environnementaux**, ce sont des sites dont l'acquisition foncière est réalisée par des structures publiques (Conseil départemental, Conservatoire du littoral) ou associatives (Conservatoire d'Espaces Naturels) qui ont pour vocation la protection de la biodiversité. Ils comprennent :
 - Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)
 - Les terrains du Conservatoire du littoral
 - Les terrains des Conservatoires d'espaces naturels

Il ne sera listé dans les pages suivantes uniquement les zonages se trouvant dans la zone d'étude éloignée.

2.1.1. Les zonages d'inventaires du patrimoine naturel

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les ZNIEFF représentent un outil de connaissance du patrimoine naturel du territoire français. Elles ont pour vocation d'identifier et de décrire les espaces présentant le plus grand intérêt écologique et abritant la biodiversité patrimoniale. Ces inventaires ont été lancés en 1982, et servent maintenant de socle de connaissance et d'outil d'aide à la décision pour la gestion et la protection des espaces.

On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : Espace généralement de faible surface, comportant des milieux homogènes et également la présence d'espèces, d'association d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional.
- Les ZNIEFF de type II : Espaces qui englobent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers. Ces espaces possèdent une cohésion et une richesse plus importante que le reste du territoire.

Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Les ZICO sont des sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne. Les ZICO ont été désignées dans le cadre de la Directive Oiseaux 79/409/CEE de 1979.

Ces zones ont servi de base pour la création des ZPS (zones de protection spéciale) du réseau Natura 2000. Leur périmètre n'ayant pas évolué depuis 1994, les ZICO sont de vieux zonages, il devient donc de moins en moins judicieux de les utiliser.

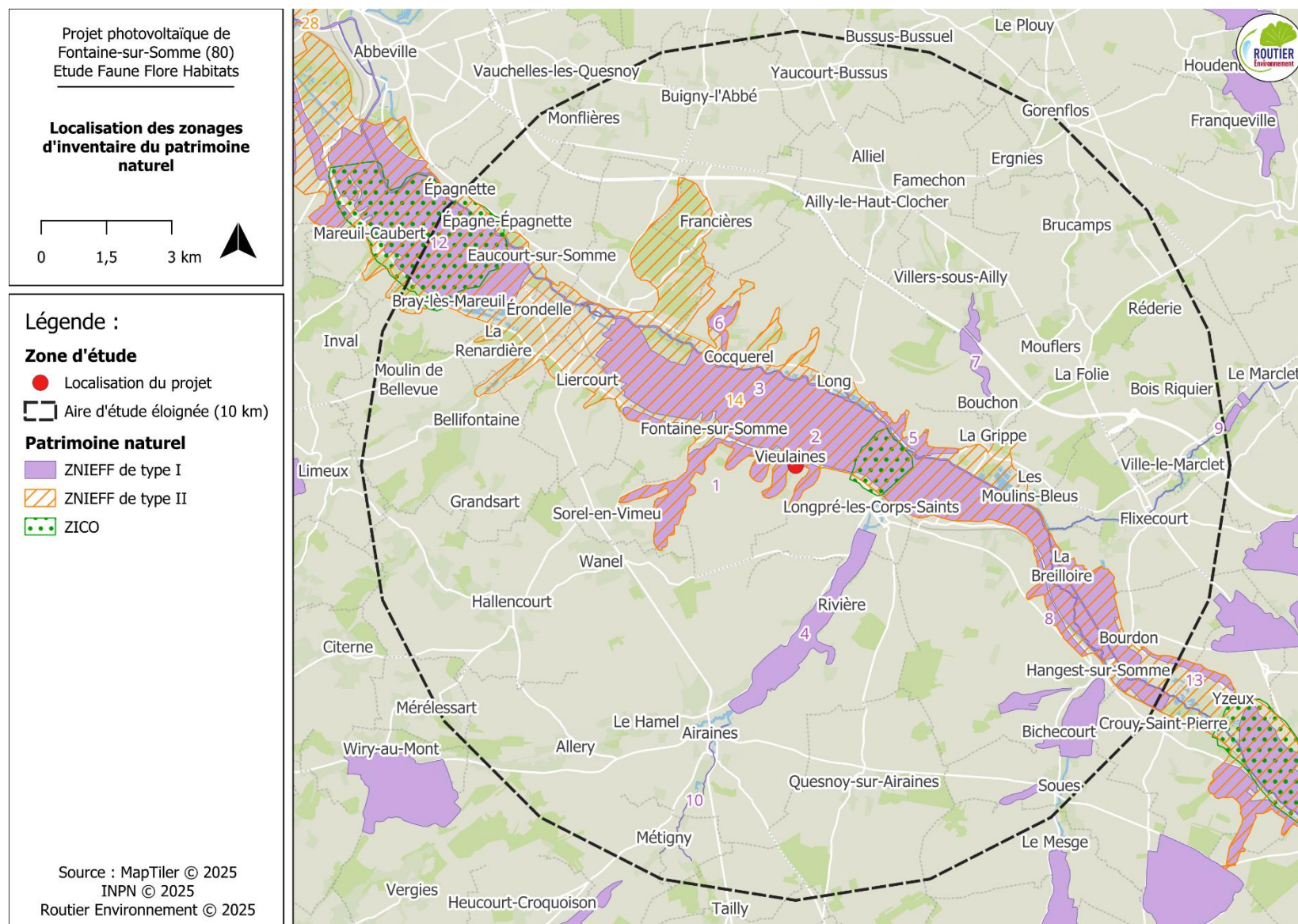


Figure 5 : Localisation des zonages d'inventaire du patrimoine naturel dans un rayon de 10 km

Tableau 2: Les zonages d'inventaires du patrimoine naturel au sein de l'aire d'étude éloignée

CODE	NOM	SURFACE (ha)	DISTANCE (km)	N° (Carte)
ZNIEFF de type I				
220013932	LARRIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS ET LIERCOURT	272,4	0	1
220004994	MARAIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROUY-SAINT-PIERRE ET PONT-RÉMY	1749,3	0,2	2
220320036	COURS DE LA SOMME	194,0	1,8	3
220005021	VALLÉE DE L'AIRAINES ENTRE AIRAINES ET LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS	256,6	2,0	4
220320021	LARRIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE LONG ET L'ÉTOILE	45,3	2,2	5
220013905	LARRIS DE LA VALLÉE DE NIELLE A COCQUEREL	33,3	3,1	6
220013452	LARRIS DES VALLÉES DE BOUCHON ET DE VILLERS	53,5	4,6	7
220005003	LARRIS D'HANGEST-SUR-SOMME	47,6	5,8	8
220320027	COURS DE LA NIÈVRE, DE LA DOMART ET DE LA FIEFFE	168,1	6,0	9
220120045	COURS SUPÉRIEUR DE L'AIRAINES	4,1	6,2	10
220013948	VALLÉE DU SAINT-LANDON ET VALLÉES SÈCHES ATTENANTES	360,0	7,2	11
220004992	MARAIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE EAUCOURT-SUR-SOMME ET ABBEVILLE	911,1	7,5	12
220320020	LARRIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE BOURDON ET YZEUX	34,9	9,0	13
ZNIEFF de type II				
220320034	HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE	16291,94	0	14
ZICO				
-	ETANGS ET MARAIS DU BASSIN DE LA SOMME	69703048	1,28	15

**Le nord du site d'étude est localisé au sein de la ZNIEFF de type I « Larris de la vallée de la somme entre Longpré-les-Corps-Saints et Libercourt »
et de la ZNIEFF de type II « haute et moyenne vallée de la somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville »**

ZNIEFF de type I

220013932 – LARRIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS ET LIERCOURT (0 km)

Les coteaux du site présentent une grande diversité de milieux calcicoles, alternant pelouses sèches du *Mesobromion*, ourlets et fourrés à Genévriers communs (*Juniperus communis*), et hêtraies thermophiles et neutrophiles. Ces habitats, dont plusieurs sont d'intérêt européen, abritent une flore calcicole remarquable, notamment la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*), la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*) et le Polygala chevelu (*Polygala comosa*). Les pelouses rases accueillent également une entomofaune spécialisée, avec le Fluoré (*Colias australis*) et l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*), espèces caractéristiques des milieux thermophiles.

220004994 - MARAIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROUY-SAINT-PIERRE ET PONT-RÉMY (0,2 km)

Le site, constitué d'un vaste complexe d'étangs issus d'anciennes gravières, présente une mosaïque d'habitats aquatiques et amphibies d'une grande diversité écologique. Herbiers à Characées, roselières et prairies humides accueillent une flore rare comme la Renoncule langue (*Ranunculus lingua*) et le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*). L'avifaune comprend le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), tandis que les milieux tourbeux abritent l'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*) et l'Agrion scitulum (*Coenagrion scitulum*). L'ensemble confère au site une forte valeur patrimoniale régionale.

220320036 – COURS DE LA SOMME (1,8 km)

Le site comprend deux tronçons de la Somme traversant étangs, marais, prairies et boisements. Le tronçon amont présente des zones inondables favorables au frai, tandis que le tronçon aval est important pour la migration de la Truite de mer (*Salmo trutta trutta*). La faune piscicole notable comprend l'Anguille (*Anguilla anguilla*) et le Brochet (*Esox lucius*). L'avifaune est représentée par le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) et la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*), tandis que les mammifères incluent le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*). La diversité des milieux et la richesse biologique confèrent au site une forte valeur patrimoniale régionale.

220005021 - VALLÉE DE L'AIRAINES ENTRE AIRAINES ET LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS (2,0 km)

Le site de la vallée de l'Airaines comprend des étangs, mares et bois tourbeux bordant la rivière. Les herbiers aquatiques et les roselières abritent une flore et une faune remarquables. La flore aquatique comprend l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*) et la Morrène aquatique (*Hydrocharis morsus-ranae*), tandis que les orchidées forestières notables sont la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) et la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*). Parmi la faune, l'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*) est présent, ainsi que le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), qui niche dans les berges. Les pelouses calcicoles et les végétations amphibies complètent un ensemble de milieux rares et menacés en Picardie.

220320021 - LARRIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE LONG ET L'ÉTOILE (2,2 km)

Le versant sud de la vallée de la Somme entre Long et l'Étoile présente des pelouses calcicoles rases, des ourlets et des éboulis crayeux, en contraste avec les fonds de vallée plus frais, prairiaux et ponctués de mares temporaires. Les fronts de carrières et les lisières arbustives créent des micro-habitats variés, combinant milieux ouverts et zones boisées. La flore inclut l'Orchis militaire (*Orchis militaris*) et le Gaillet couché (*Galium humifusum*), tandis que la faune comprend le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) et l'Azuré bleu céleste (*Lysandra bellargus*). La diversité de pente, d'exposition et de structure végétale confère au site une forte valeur écologique régionale.

220013905 - LARRIS DE LA VALLÉE DE NIELLE A COCQUEREL (3,1 km)

Les versants de la Vallée de Nielle présentent un paysage de pentes boisées et de prairies mésophiles, avec quelques pelouses calcicoles résiduelles et des ourlets à *Brachypodium pinnatum* témoignant de l'ourléification passée. Les zones ouvertes sont colonisées progressivement par des fourrés, tandis que les vergers et haies en bordure de prairie complètent la mosaïque des habitats. La faune remarquable comprend la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) et le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) chez les rapaces, ainsi que le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) et la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) dans les haies. Les chauves-souris telles que le Grand murin (*Myotis myotis*) et l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*) fréquentent les boisements et haies pour la chasse et la reproduction.

220013452 - LARRIS DES VALLÉES DE BOUCHON ET DE VILLERS (4,6 km)

Les vallées sèches de Bouchon et de Villers présentent un versant est abrupt en craie du Turonien-Coniacien, occupé par des pelouses calcicoles (*Mesobromion erecti*) maintenues localement rases par l'activité des lapins, qui entretiennent des banquettes cuniculigènes à *Helianthemum nummularium*. Les pentes accueillent également d'importants fourrés à Genévriers communs (*Juniperus communis*), vestiges de parcours pastoraux anciens, tandis que les secteurs pâturés par les bovins supportent des prairies mésophiles du *Cynosurion cristati*. En l'absence de pâturage, certaines pelouses évoluent vers des ourlets du *Centaureo nemoralis-Origanetum vulgaris* et des fourrés de recolonisation. La flore remarquable comprend l'Orchis militaire (*Orchis militaris*) et la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*), tandis que la faune se caractérise par des papillons thermophiles comme le Fluoré (*Colias australis*) et l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*). Ce site illustre l'intérêt écologique des pelouses calcicoles de pente malgré l'évolution vers des fourrés et le pâturage limité.

ZNIEFF de type II

220320034 – HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE (0 km)

La vallée tourbeuse alcaline de la Somme constitue un corridor écologique unique en Europe, avec un gradient de conditions climatiques allant de l'atlantique atténué au subcontinental. Le fond de vallée accueille un vaste complexe d'étangs, de marais et de prairies humides, où se développent des herbiers aquatiques et amphibiens ainsi que des végétations hygrophiles et mésohygrophiles. Les versants plus ou moins pentus, notamment les coteaux calcaires, présentent des pelouses et ourlets calcicoles contrastant versants froids et versants bien exposés. Des fourrés et éboulis complètent la mosaïque, offrant un réseau d'habitats très diversifié. La flore remarquable comprend la Globulaire (*Globularia bisnagarica*) et la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*), espèces thermophiles rares au nord de la Picardie. Parmi la faune, des oiseaux nicheurs tels que la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) et le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) utilisent la vallée comme zone de chasse et de reproduction, tandis que des espèces migratrices profitent du corridor naturel. Cette diversité et la continuité des habitats confèrent à la vallée de la Somme un intérêt écologique et patrimonial de niveau européen.

2.1.2. Les zonages réglementaires

Natura 2000

Natura 2000 est un réseau écologique européen qui vise à conserver ou à rétablir des habitats naturels et semi-naturels et des espèces à forts enjeux de conservation en Europe, tout en prenant en compte les exigences économiques et sociales des territoires concernés. Le réseau est divisé en deux zones distinctes :

- Zones de Protection Spéciales (ZPS) qui visent la conservation d'espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive Oiseaux.
- Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour la conservation d'espèces et d'habitats figurant aux annexes I et II de la Directive Habitats Faune Flore.

Site inscrit

« Un site inscrit est un espace naturel ou bâti de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui nécessite d'être conservé. » Ministère de la culture

Site classé

« Un site classé est un site artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toute atteinte grave. Le classement concerne des espaces naturels ou bâtis, quelle que soit leur étendue. Cette procédure est très utilisée dans le cadre de la protection d'un « paysage », considéré comme remarquable ou exceptionnel. » Ministère de la Culture.

Réserve Naturelle Nationale (RNN)

Les réserves naturelles nationales sont un outil de protection à long terme d'espaces, d'espèces et d'objets géologiques rares ou caractéristiques, ainsi que de milieux naturels fonctionnels et représentatifs, ainsi que les milieux naturels fonctionnels et représentatifs de la diversité biologique en France. Les sites sont gérés par un organisme local en concertation avec les acteurs du territoire. Ils sont soustraits à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader, mais peuvent faire l'objet de mesures de réhabilitation écologiques ou de gestion en fonction des objectifs de conservation.

Réserve Naturelle Régionale (RNR)

Les réserves naturelles régionales présentent les mêmes caractéristiques de gestion que les réserves naturelles nationales, à ceci près qu'elles sont créées par les Régions. Elles constituent aujourd'hui à la fois un vecteur des stratégies régionales en faveur de la biodiversité et un outil de valorisation des territoires.

Une réserve naturelle nationale est un outil de protection à long terme d'espaces, d'espèces et d'objets géologiques rares ou caractéristiques, ainsi que des milieux naturels fonctionnels et représentatifs de la diversité biologique en France. Les sites sont gérés par un organisme local en concertation avec les acteurs du territoire. Ils sont soustraits à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader, mais peuvent faire l'objet de mesures de réhabilitation écologique ou de gestion en fonction des objectifs de conservation.

Parc naturel régional (PNR)

Les parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Le classement en « Parc naturel régional » peut être réalisé lorsque le territoire est de grande qualité, mais que l'équilibre entre les différentes composantes du patrimoine culturel et naturel est fragile (paysages, milieux naturels et patrimoine culturel). Un Parc naturel régional s'organise autour :

- Du développement durable
- De la protection et de la valorisation de son patrimoine culturel et naturel.

RAMSAR

Les sites RAMSAR sont des zones humides d'importance internationale particulièrement comme des habitats des oiseaux d'eau. La convention de RAMSAR est un traité international adopté par 170 états, le 2 février 1971, ayant pour but d'enrayer la dégradation et la disparition des zones humides. La France s'est engagée à préserver 52 sites représentant une surface de plus de 3,7 millions d'hectares.

Arrêté de Protection de Biotope (APB)

« Les arrêtés de protection de biotope (APB ou APPB) sont des actes administratifs pris en vue de préserver les habitats des espèces protégées, l'équilibre biologique ou la fonctionnalité des milieux. » Cerema

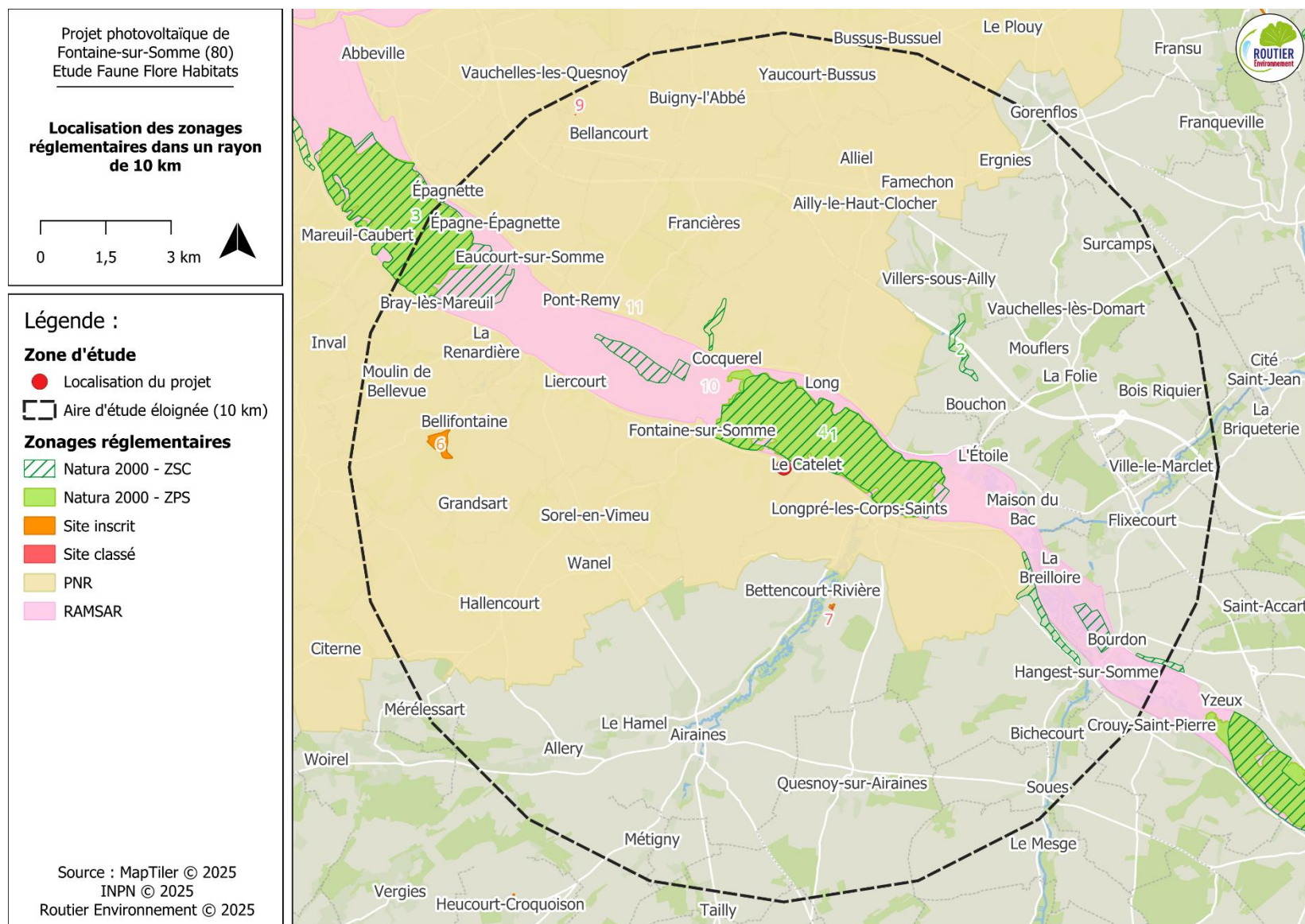


Figure 6 : Localisation des zonages réglementaires dans un rayon de 10 km

Tableau 3: Les zonages réglementaires au sein de l'aire d'étude éloignée

CODE	NOM	SURFACE (ha)	DISTANCE (km)	N° (Carte)
Natura 2000 - ZSC				
FR2200355	BASSE VALLÉE DE LA SOMME DE PONT-REMY A BREILLY	1449,8	0,2	1
FR2200353	RÉSEAU DE COTEAUX CALCAIRES DU PONTTHIEU MÉRIDIONAL	40,5	3,2	2
FR2200354	MARAIS ET MONTs DE MAREUIL-CAUBERT	891,8	7,5	3
Natura 2000 - ZPS				
FR2212007	ÉTANGS ET MARAIS DU BASSIN DE LA SOMME	5228,2	0,2	4
Site inscrit				
-	ÉGLISE ET CIMETIÈRE DE RIVIÈRE ET LEURS ABORDS	0,9	3,3	5
	MOTTE FÉODALE	18,8	7,6	6
Site classé				
-	ÉGLISE ET CIMETIÈRE DE RIVIÈRE ET LEURS ABORDS	0,1	3,4	7
	RUINES DU CHÂTEAU DES DUCS DE LUYNES ET LEURS ABORDS	0,9	6,5	8
	ARBRE-CHAPELLE DE MONFLIERES	0,007	9,4	9
RNN				
-				
RNR				
-				
PNR				
	MARAIS ET TOURBIÈRES DES VALLÉES DE LA SOMME ET DE L'AVRE	13 140,2	0,2	10
RAMSAR				
FR8000057	BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME	134 759,7	0	11
APB				
-				

Le site du projet est localisé au sein du site RAMSAR « Baie de Somme Picardie Maritime »

Les sites NATURA 2000 « Basse Vallée de la Somme de Pont-Rémy à Breilly » et « Étangs et marais du bassin de la Somme » sont localisés à 200 mètres.

NATURA 2000 - ZSC

FR2200355 – BASSE VALLÉE DE LA SOMME DE PONT-REMY A BREILLY (0,2 km)

Le site de la Basse-Somme, vaste vallée tourbeuse alcaline, présente une mosaïque de milieux aquatiques, amphibies et hygrophiles. Le lit majeur tourbeux, associé aux coteaux calcaires et à une petite vallée affluente, constitue un corridor fluvial important. Les roselières, cariçaies et prairies oligotrophes subsistent, tandis que les pelouses et ourlets calcicoles des versants exposés mêlent caractères thermophiles et submontagnards. La flore remarquable comprend la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*) et le Sisymbrium supinum (*Sisymbrium supinum*). L'avifaune est illustrée par le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) et le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), et les odonates par l'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*).

FR2200353 – RÉSEAU DE COTEAUX CALCAIRES DU PONTHEU MÉRIDIONAL (3,2 km)

Le site éclaté des vallées sèches de Bouchon, Villers et de Nielle à Cocquereel présente des pelouses calcicoles rares et localisées sur le plateau picard. Les pelouses du Mesobromion mêlent affinités thermo-continentales et méditerranéennes, tandis que la vaste junipéraie de la vallée de la Nielle constitue un seuil dynamique unique, avec des populations denses de Genévrier commun (*Juniperus communis*). La faune spécifique comprend le Criquet sténobothre nain (*Stenobothrus stigmaticus*) et le Cuivré commun (*Cupido minimus*), tandis que la flore messicole est illustrée par l'Adonis d'été (*Adonis aestivalis*). Le site est remarquable par la combinaison de paysages monolithiques de coteaux et par son rôle de réservoir pour des espèces patrimoniales locales.

FR2200354 – MARAIS ET MONTS DE MAREUIL-CAUBERT (7,5 km)

Le site illustre de manière exceptionnelle les larges vallées tourbeuses en U à caractère atlantique/subatlantique. Les habitats aquatiques et paratourbeux sont dominants, avec des herbiers de charophytes (*Chara* spp.), de nénuphars (*Nymphaea alba*) et des herbiers d'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*), reflétant une grande diversité de microhabitats liés à la profondeur, au courant et aux substrats. Les bas-marais et prairies paratourbeuses, creusés de mares, sont désormais

dominés par l'exploitation herbagère et abritent des roselières et cariçaies typiques des zones oligotrophes à mésohygrophiles. Les pelouses calcaires associées aux Monts de Caubert, bien que partiellement détruites, montrent un gradient thermophile/froid et rappellent l'importance des versants crayeux pour la diversité coenotique. La faune remarquable comprend la Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) dans le corridor fluvial et l'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*) dans les zones tourbeuses. La flore compte plusieurs espèces patrimoniales, notamment l'Hottonie des marais et l'Utriculaire mineure (*Utricularia minor*), soulignant la valeur exceptionnelle du site pour la conservation des habitats de la directive "Habitats".

NATURA 2000 - ZPS

FR2212007 – ÉTANGS ET MARAIS DU BASSIN DE LA SOMME (0,2 km)

Le système de biefs formant les étangs de la Haute Somme et les hortillonnages d'Amiens illustre une mosaïque d'habitats aquatiques associés à un usage historique du maraîchage. Les zones tourbeuses de Boves complètent le dispositif, créant un corridor fluvial essentiel pour la migration des espèces.

Les habitats sont dominés par des roselières, tremblants, saulaies et aulnaies, tandis que les prairies et bas-marais ouverts se réduisent avec la dynamique préforestière et l'envasement. Ces milieux sont de grande valeur pour la directive "Habitats" et l'avifaune, avec des espèces emblématiques comme le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) et la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*). Ainsi que plusieurs autres espèces d'oiseaux menacés au niveau national (Sarcelle d'hiver, Canard souchet...) Les étangs et marais constituent également des sites de halte migratoire pour les oiseaux d'eau, renforçant l'intérêt régional et européen du site.

2.1.3. Les autres zonages

Terrains du Conservatoire d'espaces naturels

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations régionales qui œuvrent pour la protection, la valorisation et la gestion d'espaces naturels. Ces associations agissent notamment par acquisitions foncières ou par signatures de conventions pour mettre en place une gestion protégeant les richesses écologiques des sites naturels.

Espace Naturel Sensible (ENS)

Un ENS vise à préserver des milieux naturels et des paysages, et à les aménager pour offrir des espaces récréatifs au public, lorsque les caractéristiques du lieu le permettent. Le conseil départemental acquiert des terrains par voie amiable, par préemption voire par expropriation. Ces terrains sont ensuite protégés de toute aliénation pouvant porter préjudice aux ressources naturelles.

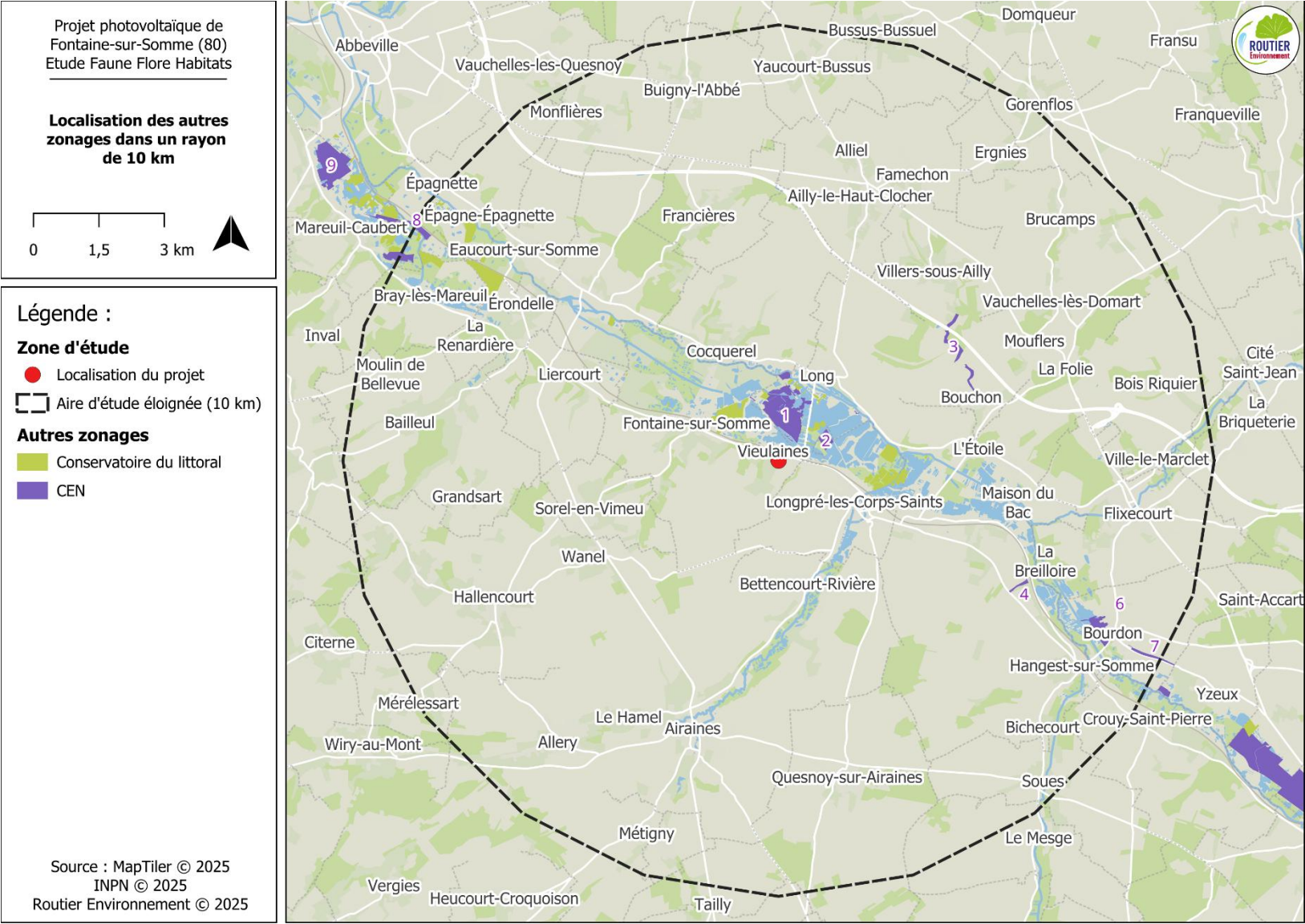


Figure 7 : Les autres zonages dans un rayon de 10 km

Tableau 4 : Les autres zonages au sein de l'aire d'étude éloignée

CODE	NOM	SUPERFICIE (ha)	DISTANCE (km)	N° (Carte)
Terrain des Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)				
FR1506055	LE MARAIS DES COMMUNES	73,9	0,5	1
FR1506016	LES PRÉS À PIONS	8,9	1,1	2
FR1506008	LES LARRIS DE VILLERS A BOUCHON	14,8	4,6	3
FR1508732	LE LARRIS D HANGEST SUR SOMME	2,6	6,1	4
FR1505988	LE MARAIS DU CHÂTEAU	19,2	7,8	5
FR1508148	SITE GÉOLOGIQUE	2,4	8,4	6
FR1506033	LE LARRY DE BOURDON	5,1	9,1	7
FR1506010	LES MARAIS D EPAGNE EPAGNETTE	7,1	9,5	8
FR1505441	LES MARAIS COMMUNAUX DE MAREUIL CAUBERT	73,0	9,5	9
Terrain du Conservatoire du Littoral				
FR1100770	MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME	199,1	0,7	10
Espaces Naturels Sensibles (ENS)				
-				

Le site projet est situé en dehors, mais à proximité immédiate de plusieurs terrains gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)

2.2. Trame verte et bleue

« La trame verte et bleue est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer ... et assurer ainsi leur cycle de vie. La trame verte et bleue porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle et touristique. » Ministère de l'Écologie.

Le code de l'Environnement (article L. 371-1) assigne à la Trame verte et bleue les objectifs suivants :

- Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et prendre en compte leur déplacement dans le contexte du changement climatique ;
- Identifier, préserver et relier les espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques ;
- Mettre en œuvre les objectifs visés au IV de l'article L. 212-1 et préserver les zones humides visées aux 2° et 3° du III du présent article ;
- Mettre en œuvre les objectifs de qualité et de quantité des eaux que fixent les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) ;
- Prendre en compte la biologie des espèces sauvages ;
- Faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvages ;
- Améliorer la qualité et la diversité des paysages.

La notion de trame verte et bleue englobe plusieurs entités du paysage notamment :

- Les réservoirs de biodiversité, des espaces avec une richesse biologique importante et dans laquelle les espèces peuvent réaliser tout ou une partie de leur cycle de vie. Ces espaces comprennent notamment les espèces protégées et les espaces naturels importants (cités précédemment).

- Les corridors écologiques, éléments qui assurent la connexion entre les différents réservoirs de biodiversité et qui permettent donc aux espèces de se déplacer pour assurer l'ensemble de leur cycle de vie. Ils comprennent des éléments naturels ou semi-naturels ainsi que les formations végétales linéaires.
- Les cours d'eau et les zones humides, qui constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

La notion de trame verte et bleue a été instruite dans le droit français avec la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dite loi Grenelle 1.

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, propose et précise un certain nombre de mesures pour préserver la diversité du vivant. Cette loi indique notamment que, dans chaque région, un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) doit être élaboré.

2.2.1. Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) est un document élaboré à l'échelle régionale ayant pour but la planification de l'aménagement du territoire. Ce document donne une vision globale (à l'échelle régionale) des réservoirs de biodiversité ainsi que des continuités écologiques qui les relient.

Le SRCE s'articule autour d'un plan d'action stratégique en définissant les actions prioritaires à mener. Aujourd'hui, les SRCE ont été intégrés aux Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Le SRCE-TVb du Nord-Pas de Calais a été approuvé en juillet 2014, puis annulé par décision du tribunal administratif en février 2017. Cependant, le Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (STRADDET) adopté le 30 juin 2020 intègre les problématiques concernant la trame verte et bleue dans ses objectifs.

2.2.2. La zone d'étude au sein de la trame verte et bleue régionale

À l'échelle de la Région des Hauts-de-France

Le site d'étude se trouve en milieu rural. À noter que la plupart des obstacles identifiés correspondent à des routes ou à d'autres ouvrages.

D'après le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), le larris de la vallée de la Somme entre Longpré-les-Corps-Saints et Liercourt, ainsi que le marais de la vallée de la Somme entre Crouy-Saint-Pierre et Pont-Rémy, situés de part et d'autre de la commune de Fontaine-sur-Somme, sont définies comme des réservoirs de biodiversité. Une connexion plus ou moins fonctionnelle entre ces réservoirs est établie par l'intermédiaire de corridors écologiques humides.

Concernant les zones humides, le site se situe à 0,2 km du marais de la vallée de la Somme entre Crouy-Saint-Pierre et Pont Rémy, ainsi qu'à 1,8 km du cours de la Somme. Le site se trouve également à proximité de corridors multitrames, renforçant son rôle potentiel dans la connectivité écologique entre milieux humides et agricoles.

La commune de Fontaine-sur-Somme est également traversée par une voie ferrée.

Au regard des informations recueillies au sein des cartographies de la trame verte et bleue, le projet n'entrave pas la continuité écologique.

La cartographie de la trame verte et bleue, extraite du SRADDET des Hauts-de-France, est disponible sur la page suivante.

À l'échelle du projet (1 km autour de la zone d'étude)

Le site d'étude est localisé au sein d'un milieu rural.

Selon le SRADDET des Hauts-de-France, deux réservoirs de biodiversité, trois corridors écologiques et un corridor fluvial sont localisés dans un rayon d'un kilomètre autour du site :

- La commune est entourée de deux réservoirs de biodiversité qui sont identifiés en raison de la présence de nombreux plans d'eau, de zones tourbeuses et de roselières.
- Trois corridors écologiques assurent la connexion entre les différents réservoirs de biodiversité situés aux alentours.
- Un corridor fluvial renforçant la continuité des milieux aquatiques

Les milieux boisés demeurent peu représentés sur le secteur, se limitant à quelques bosquets, haies et arbres isolés. Le paysage est dominé par un réseau de zones humides comprenant étangs, mares, prairies hygrophiles, fourrés à saules et roselières. Ces habitats, caractéristiques des fonds de vallée, remplissent un rôle fonctionnel majeur au sein de la trame écologique locale, assurant des fonctions de refuge, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces inféodées aux milieux humides.

Des milieux ouverts sont situés au sud du site, composés principalement de champs agricoles. Toutefois, leur entretien régulier et les pratiques agricoles intensives limitent fortement leur intérêt écologique et réduisent leur attractivité pour la biodiversité, diminuant ainsi leur rôle potentiel d'habitat.

Les fonctionnalités de la trame verte et bleue entre la zone d'étude et le milieu environnant., sont jugées **modérés**.

La cartographie de la trame verte et bleue à petite échelle est présente en figure 9.

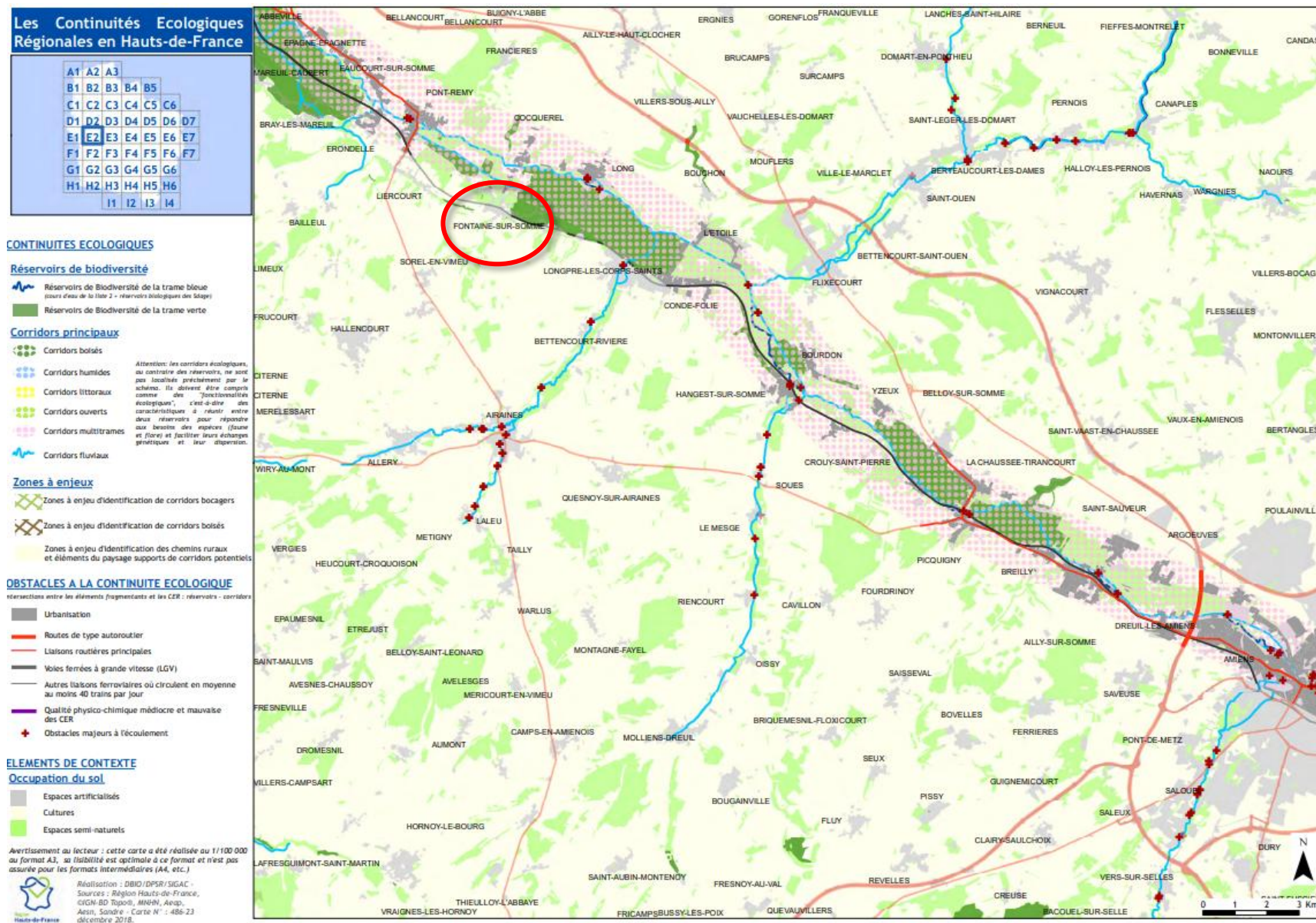


Figure 8: Cartographie de la Trame Verte et Bleu (Source : STRADDET Hauts-de-France)



Figure 9 : Cartographie des éléments de la Trame Verte et Bleue à l'échelle du site

3. ANALYSE DES BASES DE DONNÉES NATURALISTES

Au-delà des espèces patrimoniales identifiées au sein des zonages d'inventaire du patrimoine naturel (ZNIEFF, etc.), les bases de données naturalistes régionales ont été consultées afin d'identifier les espèces à enjeux potentiellement présentes sur le site d'étude :

- Pour l'ensemble des espèces floristiques et faunistiques :
 - Les données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), administré par le Muséum national d'histoire Naturelle et l'Office français de la biodiversité.
- Pour les espèces floristiques :
 - Pour les espèces floristiques : le système d'information sur la flore et la végétation développé par le Conservatoire Botanique national de Bailleul (CBNBL) : **Digitale 2**
- Pour les espèces faunistiques :
 - La base de données régionales **ClicNat**, une plateforme numérique participative de données relatives à la faune sauvage de Picardie. Cette base de données est gérée par l'association Picardie Nature.

Ces recherches bibliographiques ont été menées à l'échelle de la commune de Fontaine-sur-Somme.

Les bases de données naturalistes ont été consultées le 29 octobre 2025.

À noter que les résultats issus de ces bases de données participatives ne sont pas exhaustifs et évoluent au cours du temps.

3.1. La flore

D'après les bases de données consultées, 577 espèces floristiques sont connues sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Parmi ces observations, 20 espèces possèdent un statut de protection à l'échelle départementale ou régionale (Tableau 5).

Tableau 5 : Liste des espèces floristiques protégées recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année
Ache rampante	<i>Helosciadium repens</i>	1912
Berle à larges feuilles	<i>Sium latifolium</i>	1912
Ciguë aquatique	<i>Cicuta virosa</i>	1912
Dryopteris à crêtes	<i>Dryopteris cristata</i>	1994
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	1912
Gentiane pneumonanthe	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	1912
Gesse des marais	<i>Lathyrus palustris</i>	1912
Grande douve	<i>Ranunculus lingua</i>	2013
Laîche arrondie	<i>Carex diandra</i>	1912
Laîche filiforme	<i>Carex lasiocarpa</i>	2013
Linaigrette à feuilles étroites	<i>Eriophorum angustifolium</i>	1912
Linaigrette à larges feuilles	<i>Eriophorum latifolium</i>	1912
Orchis incarnat	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	1908
Parnassie des marais	<i>Parnassia palustris</i>	1912
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris</i>	1893
Potamot coloré	<i>Potamogeton coloratus</i>	2013
Rubnier nain	<i>Sparganium natans</i>	1912
Stellaire des marais	<i>Stellaria palustris</i>	1912
Trèfle d'eau	<i>Menyanthes trifoliata</i>	1968
Utriculaire commune	<i>Utricularia vulgaris</i>	1968

Le territoire présente une richesse spécifique non négligeable, avec la présence d'une flore caractéristique des zones humides.

Lors des prospections, une attention particulière sera apportée sur les potentielles espèces protégées notamment sur l'Ache rampante et le Dryopteris à crêtes.

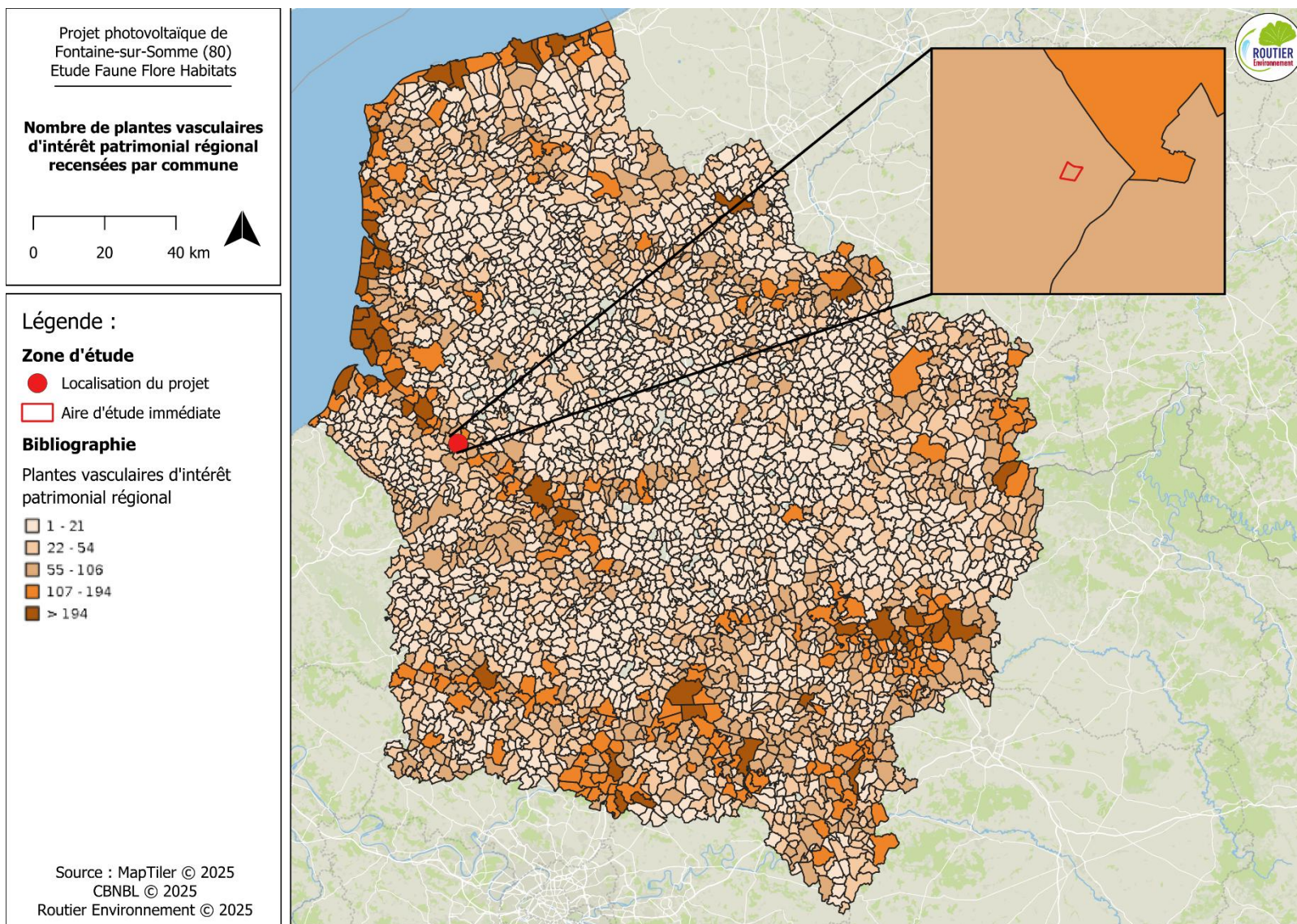


Figure 10: Localisation du site par rapport au nombre de plantes vasculaires d'intérêt patrimonial recensées par commune.

3.2. L'avifaune

D'après les bases de données consultées, 136 espèces avifaunistiques sont recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme. Au regard de leur statut de conservation et réglementaire, 65 d'entre elles sont protégées ou d'intérêt patrimonial.

Tableau 6 : Liste des espèces avifaunistiques patrimoniales recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	2013
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	2024
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	2017
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	2023
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2025
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	2019
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	2025
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	2025
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	2001
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	2019
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2025
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	2017
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	2016
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2025
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	2025
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	2025
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	2025
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	2025
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	2019
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	2025
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	2013
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	2025
Fauvette babillarde	<i>Curruca curruca</i>	2015
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2025
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	2025
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	2025
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	2025

Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	2025
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	2025
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	2025
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	2020
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	2025
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	2025
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2025
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	2025
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	2013
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2025
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	2025
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2025
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyæetus melanocephalus</i>	2025
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	2025
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	2025
Oie cendré	<i>Anser anser</i>	2025
Perdrix grise	<i>perdix perdix</i>	2019
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	2015
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	2019
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2022
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	2023
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	2024
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	2023
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2025
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2024
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	2022
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	2002
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	2017
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	2010
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2025
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	2025
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	2025

La majorité des espèces localisées sur la commune de Fontaine-sur-Somme sont des espèces relativement communes.

Lors des prospections, l'attention sera notamment portée sur les passereaux, susceptibles de nicher au sein des haies et des boisements.

3.3. Les mammifères

3.3.1. Les chiroptères

D'après les bases de données, 10 espèces de chiroptères sont mentionnées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Tableau 7: Liste des espèces de chiroptères protégées ou d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	2023
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	2025
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	2025
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	2022
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	2022
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	2012
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2024
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	2022
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	2025
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	2022

10 espèces de chiroptères d'intérêt patrimonial ou protégées sont connues sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

3.3.2. Les mammifères terrestres

D'après les bases de données, 21 espèces de mammifères terrestres sont recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Parmi ces observations, 4 espèces présentent un statut de protection ou un intérêt patrimonial à l'échelle nationale.

Tableau 8 : Liste des espèces de mammifères protégées ou d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	2025
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	2021
Lapin de Garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	2014
Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	2013

4 espèces protégées ou d'intérêt patrimonial sont susceptibles de fréquenter ponctuellement la zone d'étude.

3.4. L'entomofaune

3.4.1. Les lépidoptères - rhopalocères

D'après les bases de données, 26 espèces de lépidoptères-rhopalocères sont recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme. Il s'agit d'espèces possédant un statut de conservation favorable, très communes à communes dans les Hauts-de-France.

Parmi ces espèces, 4 d'entre elles sont d'intérêt patrimonial.

Tableau 9 : Liste des espèces de lépidoptères-rhopalocères d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année
Argus bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i>	2015
Bel-Argus	<i>Lysandra bellargus</i>	2025
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	2018
Zygène du Lotier	<i>Zygaena loti</i>	2016

4 espèces de lépidoptères – rhopalocères patrimoniales sont connues sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

3.4.2. Les orthoptères

D'après les bases de données, 16 espèces d'orthoptères sont recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme. Au regard de leur statut de conservation et réglementaire, 3 d'entre elles sont d'intérêt patrimonial.

Tableau 10 : Liste des espèces d'orthoptères d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	2021
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	2019
Decticelle bicolore	<i>Bicolorana bicolor</i>	2015

3 espèces d'orthoptères d'intérêt patrimonial sont connues sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

3.4.3. Les odonates

D'après les bases de données, 23 espèces d'odonates sont recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme. Il s'agit d'espèces très communes dans les Hauts-de-France, cependant, trois d'entre elles se distinguent par leur intérêt patrimonial.

Tableau 11 : Liste des espèces d'odonates d'intérêt patrimonial recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année
Aesche printanière	<i>Brachytron pratense</i>	2024
Agrion gracieux	<i>Coenagrion pulchellum</i>	2024
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	2025

3 espèces d'odonates d'intérêt patrimonial sont connues sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

3.5. L'herpétofaune

3.5.1. Les reptiles

D'après les bases de données naturalistes, 3 espèces de reptiles sont mentionnées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Tableau 12: Liste des espèces de reptiles protégées recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année
Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>	2020
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	2021
Orvet	<i>Anguis fragilis</i>	2022

Le territoire présente une faible sensibilité pour les reptiles.

Néanmoins, une attention particulière sera apportée sur les milieux ouverts ensoleillés constituant des habitats favorables.

3.5.2. Les amphibiens

D'après les bases de données naturalistes, 7 espèces d'amphibiens sont recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Tableau 13 : Liste des espèces d'amphibiens protégées recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	2020
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	2025
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	2009
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	2025
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	2009
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	2009
Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	2009

On note la présence de 7 espèces protégées susceptibles de fréquenter le site d'étude.

4. CONCLUSION BIBLIOGRAPHIQUE

La zone d'étude est localisée en milieu rural. L'analyse de la bibliographie permet d'observer les intérêts floristiques et faunistiques présents aux alentours du site.

D'une manière générale les enjeux identifiés sont localisés au sein des milieux humides, notamment au Nord du site avec le marais de la vallée de la Somme entre Crouy-Saint-Pierre et pont-Rémy, ainsi que le cours d'eau de la Somme.

On note la présence d'une ZNIEFF de type I, nommée « le Larris de la vallée de la somme entre Longpré-les-Corps-Saints et Liercourt », dans laquelle est situé une partie du site d'étude. Les coteaux de cette ZNIEFF présentent une grande diversité de milieux calcicoles, alternant pelouses sèches du *Mesobromion*, ourlets et fourrés à Genévriers communs, et hêtraies thermophiles et neutrophiles. Ces habitats, dont plusieurs sont d'intérêt européen, abritent une flore calcicole remarquable, ainsi qu'une faune caractéristique des milieux thermophiles. On peut notamment citer la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) ou l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*).

Le site d'étude se situe également sur la ZNIEFF de type II « Haute et moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville », correspondant à la grande vallée tourbeuse alcaline de la Somme, unique en Europe. L'éventail des habitats aquatiques, amphibies, hygrophiles à mésohygrophiles, est particulièrement développé dans le fond de vallée. L'ensemble de la vallée joue un rôle évident de corridor fluvial, favorable aux flux migratoires de multiples espèces végétales et animales. Ces habitats accueillent aujourd'hui une biodiversité remarquable, parmi laquelle le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) et le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) figurent parmi les espèces emblématiques.

Les enjeux localisés à l'échelle de ces ZNIEFF ne sont pas forcément les mêmes rencontrés sur la zone étudiée. En effet, le pâturage et les activités humaines à proximité réduisent considérablement l'occupation du site par la faune et la flore.

Enfin, les bases de données naturalistes indiquent la présence de plusieurs espèces protégées ou d'intérêt patrimonial sur la commune de Fontaine-sur-Somme. Lors des investigations de terrain, une attention particulière est alors portée sur ces espèces à enjeux.

Ainsi, au regard de la bibliographie, les enjeux environnementaux sur la zone étudiée semblent **modérés à forts**.

5. MÉTHODOLOGIE DES PROSPECTIONS

5.1. Équipe de travail

Tableau 14 : Intervenants de la mission

Coordination de la mission	Thomas ROUTIER
Prospections de terrain	Lisa MARMIN
Rédaction du rapport	Adeline LEVEILLE Lisa MARMIN

5.2. Calendrier et conditions de prospections

Les prospections ont été réalisées au cours de la période propice à l'observation de la majeure partie des taxons.

Tableau 15 : Périodes d'observation préconisées pour l'étude de la faune et la flore

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Flore/Habitats												
Oiseaux nicheurs												
Oiseaux migrateurs												
Oiseaux hivernants												
Amphibiens												
Reptiles												
Chiroptères												
Mammifères terrestres												
Odonates												
Lépidoptères												
Orthoptères												

Tableau 16 : Date et conditions météorologiques* des prospections ciblées

Date de passage	Couverture nuageuse (%)	Température (°C)		Vent (km/h)	Taxons étudiés
		Min	Max		
26/08/2025	70	+10,4	+26,8	-	Flore, Avifaune, Mammifères, Chiroptères, Herpétofaune, Entomofaune

*Données météorologiques issues de la station de Saint-Sauveur (Source : infoclimat)

Prospection de jour

5.3. Méthodologie par taxon

5.3.1. Habitats et flore

Les prospections pour les relevés botaniques sont effectuées en période de développement végétatif, permettant d'identifier les habitats et les espèces végétales. Ainsi, **1 passage** sur le site a été effectué dans le cadre de l'étude de la flore et des habitats.

Caractérisation des habitats

La caractérisation d'un habitat se base sur plusieurs critères :

- Les espèces végétales ;
- La structure de végétation ;
- L'usage du site.

La caractérisation est complétée par des relevés phytosociologiques permettant de définir les communautés végétales existantes. La caractérisation des habitats se fait selon les nomenclatures Corine Biotope et EUNIS. Une cartographie des habitats est réalisée à l'échelle du site projet.

Il est également observé la présence d'habitat naturel d'intérêt communautaire (inscrite à l'Annexe I de la directive européenne 92/43/CEE, dite directive « Habitat/Faune/Flore »).

Détermination de la flore

L'étude floristique consiste à relever la liste des espèces présentes sur l'aire d'étude immédiate de la manière la plus exhaustive possible. Pour cela, les inventaires floristiques sont réalisés par type d'habitat.

La première étape consiste donc à répertorier les différentes unités écologiques présentes sur la zone d'étude. Lorsque celles-ci sont définies, nous réalisons un inventaire floristique sur chacune des unités. Le type d'habitat détermine la surface d'inventaire minimale à réaliser. Le tableau ci-contre indique les surfaces d'inventaire minimales par habitat.

Dans le cas des végétations herbacées, un quadrat est réalisé à l'emplacement le plus représentatif de l'habitat puis un inventaire exhaustif des espèces présentes sur la surface du relevé est réalisé.

Afin d'avoir un inventaire le plus exhaustif possible, l'ensemble du site d'étude est également parcouru à pied afin de relever les espèces non observées dans les quadrats.

Les espèces floristiques protégées ou patrimoniales rencontrées lors des prospections ont fait l'objet d'une description avec localisation et évaluation quantitative. Les espèces exotiques envahissantes sont également géoréférencées et une estimation de la surface ou du nombre d'individus a été effectuée.

La nomenclature utilisée pour décrire les espèces floristiques est celle utilisée par le Conservatoire Botanique National de Bailleul : *Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts des plantes vasculaires de DIGITALE. Version 3.4.*

Tableau 17 : Surface minimale d'inventaire par type d'habitat

Type d'habitat	Surface ou linéaire d'inventaire
Communautés de bryophytes, de lichens, de lentilles d'eau	< 1 m ²
Végétations fontinales, peuplement de petits joncs, zones piétinées, rochers et murs	< 5 m ²
Tourbières, marais à petit Carex, pâturages intensifs, pelouses pionnières, combes à neige	< 10 m ²
Prairies de fauche, pelouses maigres ou de montagne, landines à buissons nains, végétations aquatiques, roselières, mégaphorbiaies	10 à 25 m ²
Communautés de mauvaises herbes, végétations rudérales, végétations des éboulis, des coupes forestières, des bosquets	25 à 100 m ²
Strates herbacées des forêts	100 à 200 m ²
Strates ligneuses des forêts	100 à 1000 m ²
Ourllets et lisières herbacées	10 à 20 m
Végétations herbacées ripariales	10 à 50 m
Haies	30 à 50 m
Végétations des eaux courantes	30 à 100 m

5.3.2. Avifaune

L'objectif de cette étude est d'inventorier les espèces avifaunistiques qui fréquentent le site d'étude. En fonction de la période d'observation et de l'activité sur le site, le statut de l'espèce sur le site sera considéré comme nicheur, migrateur ou de passage.

Ainsi, **1 passage** sur le site a été réalisé dans le cadre de l'étude de l'avifaune. Les prospections ornithologiques ont été menées à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée en raison de l'importante capacité de dispersion de ce taxon.

Avifaune nicheuse et en période postnuptiale

Le passage sur le site a été effectué le 26 août 2025. À cette date de l'année, la période de nidification est terminée. On observe principalement des jeunes de l'année ou des groupes familiaux.

Ainsi, un unique point d'écoute a été réalisé au sein de la pâture concernée par le projet. Pendant 20 minutes, l'observateur y a noté l'ensemble des contacts sonores et visuels.

En complément de cet inventaire, l'ensemble du site et de ses alentours a été parcouru à pied afin de mener une prospection plus exhaustive, à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

L'étude des comportements des individus, complétée par les connaissances écologiques des espèces, permet de comprendre l'utilisation du site par les espèces (alimentation, nidification, parade nuptiale ...). Une attention est portée sur les possibilités de nidification sur le site grâce à la recherche d'indices tels que la présence de nids.

Avifaune migratrice

Le passage, réalisé fin août, correspond au début de la période de migration postnuptiale. Certaines espèces, migratrices précoces peuvent être recensées.

Avifaune hivernante

Aucune prospection n'a été réalisée à cette période de l'année.

Avifaune nocturne

Aucune prospection nocturne n'a été réalisée.



Figure 11 : Photographie du Pouillot véloce

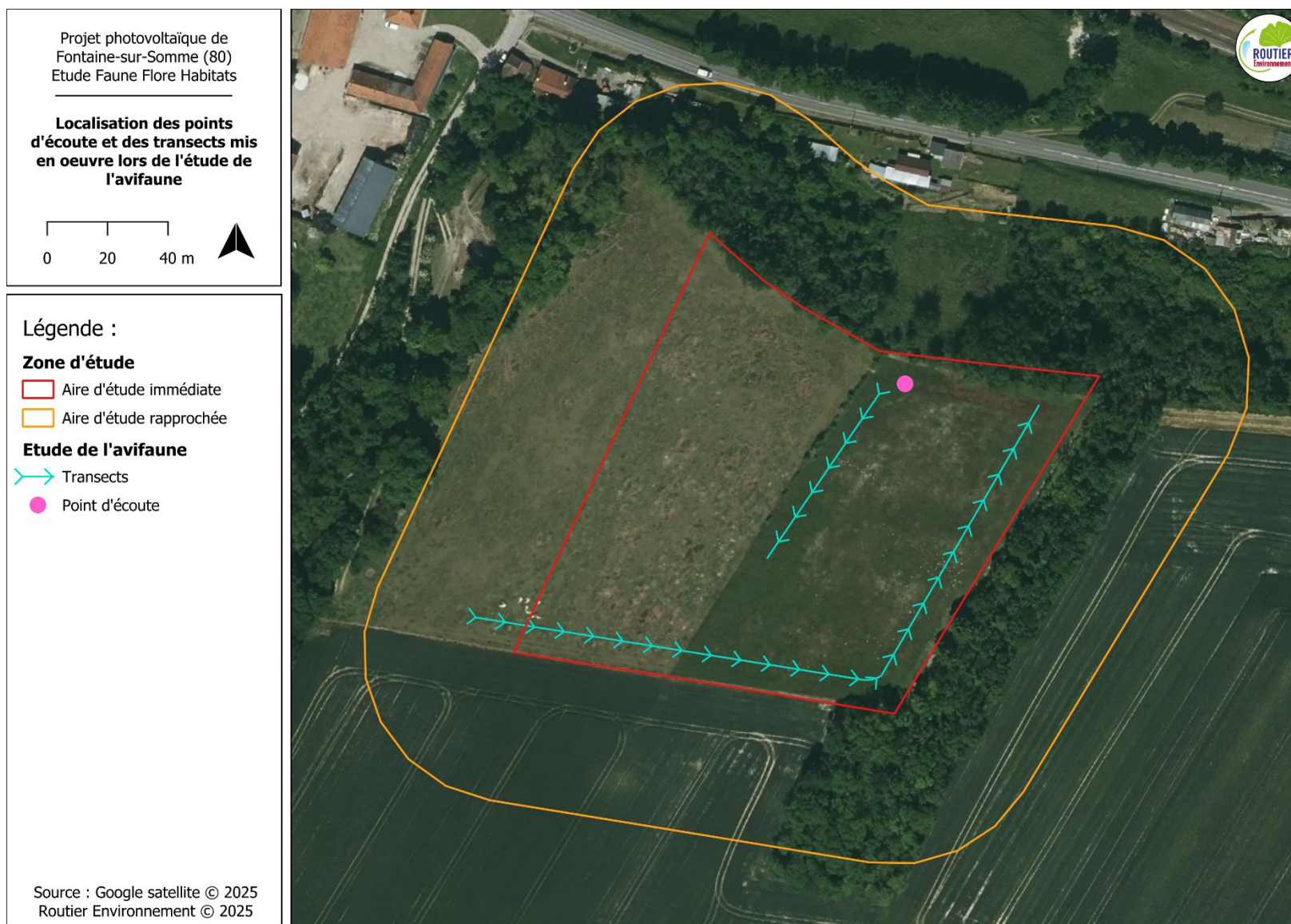


Figure 12 : Localisation des points d'écoute et des transects mis en œuvre lors de l'étude de l'avifaune

5.3.3. Mammifères

Les chiroptères

Le passage sur le site a été effectué le 26 août 2025, correspondant à la fin de la période de l'élevage des jeunes. À ce stade de l'année, les chauves-souris commencent à quitter leurs gîtes estivaux pour se déplacer vers des gîtes hivernaux. Certains gîtes peuvent encore accueillir des individus isolés ou en essaims.

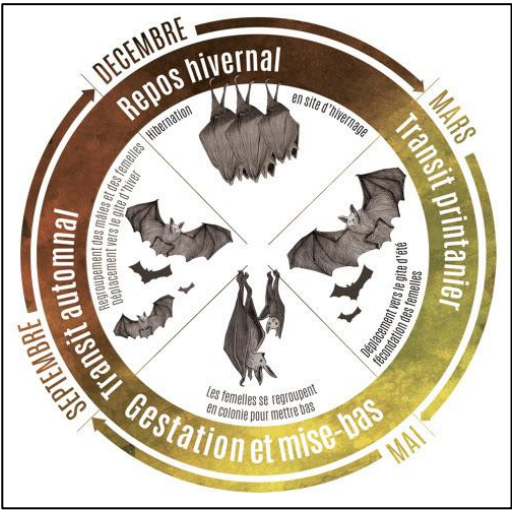


Figure 13 : Cycle biologique des chiroptères (PNR Scarpe Escaut)

Au regard des habitats identifiés sur le site, l'étude des chiroptères s'est uniquement basée sur la recherche de gîtes potentiels, en particulier dans les cavités et les creux d'arbres.

Une estimation de la potentialité d'accueil d'un habitat favorable (bâtiments, haies) est ensuite effectuée selon l'aspect général de l'habitat donné (Signes de sénescence, présence de guanos, etc.). Le potentiel d'accueil ainsi déterminé est qualifié selon une échelle allant de très faible à fort.

Tableau 18 : Critères permettant l'estimation de la potentialité d'accueil d'un habitat

Potentialité d'accueil	Critères d'évaluation
Très faible	Structures ne permettant pas l'accueil de chiroptères (Ex : plaine agricole, jeunes arbres sans signe de sénescence.)
Faible	Structure permettant l'accueil d'un ou plusieurs individus, mais n'est pas favorable pour une colonie. (Ex : Haies ou jeunes arbres présentant des signes de sénescence)
Modéré	Structures présentant plusieurs signes de sénescence et permettant l'établissement de colonie de reproduction ou d'hibernation et l'accueil d'individus en transit migratoire. (Ex : boisements ou haies avec des écorces décollées, fissures ou loges de pics)
Fort	Présence avérée d'un ou plusieurs gîtes, quelle que soit la nature (hibernation, reproduction, etc.). Les individus ont été observés en stationnement ou entrant/sortant.

Les mammifères terrestres

L'étude des mammifères terrestres s'effectue principalement par l'observation des traces et indices de présences parmi lesquelles :

- Les empreintes ;
- Les coulées ou passages préférentiels ;
- Les restes de repas et les excréments ;
- Les terriers ;
- Les marquages de territoires ;
- Les signes divers (ossements, bois de cervidés, poils).

De plus, toutes les observations inopinées sont relevées en prenant en considération le maximum d'éléments (nombre d'individus, âge, sexe, comportement, ...). Les observations autour du site sont également prises en compte en raison des capacités de déplacement importantes pour ce groupe.



Figure 14 : Photographie d'une empreinte de Chevreuil européen

5.3.4. Entomofaune

Les prospections pour l'entomofaune sont principalement axées sur 3 groupes d'insectes :

- Les lépidoptères-rhopalocères ;
- Les odonates ;
- Les orthoptères.

Les inventaires s'effectuent au niveau des habitats les plus attractifs pour ce groupe, notamment les milieux herbacés.

La méthode utilisée consiste dans un premier temps à faire un repérage sur le terrain des habitats favorables pour chaque groupe. Puis dans un second temps de réaliser un parcours de déambulation sur l'ensemble du site d'étude.

L'inventaire se fait par observation directe, et si besoin, par capture à l'aide d'un filet à papillons. L'utilisation d'un appareil photo permet la détermination d'individus pour les espèces sensibles à la manipulation (lépidoptères).

Les conditions nécessaires à l'observation de ces taxons sont similaires et nécessitent un ciel dégagé avec un vent faible ou absent et des températures relativement chaudes.



Figure 15 : Photographie d'un orthoptère juvénile

5.3.5. *Herpétofaune*

Les amphibiens

La période d'observation des amphibiens comprend les mois de mars à août, période durant laquelle les amphibiens effectuent leur migration vers ou depuis les milieux aquatiques pour se reproduire. À la fin du printemps, les adultes qui se sont reproduits et les larves métamorphosées regagnent les habitats terrestres qui leur serviront jusqu'à la fin de l'hiver.

La présence d'amphibiens est généralement liée à la présence de milieux humides ou aquatiques à proximité du site d'étude.

L'observation de ce groupe d'espèces s'est faite uniquement de manière visuelle et par écoute des adultes.

Les reptiles

L'observation de ce groupe d'espèces s'est faite uniquement de manière visuelle.

Des recherches ont été effectuées au sein des habitats favorables tels que les milieux exposés au soleil (Pierres, murs exposés au soleil).

6. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE LA PATRIMONIALITÉ DES ESPÈCES

La patrimonialité d'une espèce est une notion subjective associant une valeur d'existence forte à une espèce protégée, menacée ou relativement rare. Elle est déterminée en fonction de différents outils de bioévaluation tels que :

- La liste rouge des espèces à l'échelle nationale et régionale ;
- La liste des espèces relevant de la Directive « Habitats, faune, flore » ;
- La liste des espèces ayant un statut de protection national ou régional ;
- La liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en région Hauts-de-France.

6.1. Flore

La patrimonialité des espèces floristiques figure dans le document de référence régional « Guide de la flore vasculaire Hauts-de-France (2019) ».

Elle est établie selon le statut de conservation et réglementaire de l'espèce considérée.

6.2. Faune

Les espèces faunistiques sont définies comme patrimoniales en fonction des documents de conservation et réglementaires.

Ainsi, la patrimonialité de l'espèce est déterminée selon son statut de conservation à l'échelle nationale et/ou régionale (au moins Quasi-menacée), et de son indice de rareté régional (au moins Assez Rare). L'évolution des effectifs des populations nicheuses est également un critère pris en considération.

En ce qui concerne l'entomofaune et les mammifères terrestres, l'espèce est considérée comme patrimoniale dès lors qu'elle possède un statut de protection nationale ou régionale, ou qu'elle figure parmi la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en région Hauts-de-France.

7. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

L'évaluation du niveau d'enjeu des habitats, de la faune et de la flore repose principalement sur leur statut de protection et de conservation.

Cinq niveaux d'enjeux sont proposés dans cette étude : Très fort, fort, modéré, faible et très faible.

Tableau 19 : Critères d'évaluation des enjeux du site

Niveau d'enjeu	Critères d'évaluation
Très fort	• Espèce végétale protégée à l'échelle nationale ; • Espèce végétale et animale en danger critique d'extinction (CR) à l'échelle nationale et/ou régionale ; • Présence de colonie de reproduction et/ou d'hibernation pour les chiroptères ; • Espèce d'oiseau nicheuse certaine figurant à l'annexe I de la directive « Oiseaux ».
Fort	• Habitat d'intérêt communautaire selon l'annexe I de la directive « Habitats » ; • Espèce végétale protégée à l'échelle régionale ; • Espèce végétale et animale inscrite à l'Annexe II de la directive « Habitats » ; • Espèce végétale et animale en danger (EN) à l'échelle nationale et/ou régionale ; • Espèce d'oiseau nicheuse probable figurant à l'annexe I de la directive « Oiseaux ».
Modéré	• Espèce végétale ou animale figurant à l'annexe IV de la directive « Habitats » ; • Espèce d'oiseaux nicheuse possible ou non nicheuse figurant à l'annexe I de la directive « Oiseaux » ; • Espèce végétale et animale à l'indice de rareté régional $\geq$ AR ; • Espèce végétale et animale vulnérable (VU) ou quasi menacée (NT) à l'échelle nationale/régionale.
Faible	• Habitat non remarquable sans espèce floristique protégée ; • Espèce animale protégée (Avifaune, Chiroptères), mais non menacée.
Très faible	• Habitat très anthropisé sans espèce à enjeu ; • Espèce végétale et animale commune, non menacée, non protégée.

8. DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

8.1. Flore et habitats

8.1.1. Description des habitats

Lors des prospections de terrain, 2 habitats ont été recensés au sein de l'aire d'étude immédiate. Le tableau ci-dessous liste les habitats identifiés ainsi que leur surface respective.

Tableau 20 : Typologie des habitats présents sur le site et surface associée

Type d'habitat	Nomenclature EUNIS		Surface	
	Code	Intitulé	m ²	%
Haie arbustive	FA.4	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces	214,2	1,27
Prairie pâturée	E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	16713,7	98,73

Pour chacun des habitats identifiés, un reportage photographique et une description détaillée ont été réalisés.



Figure 16 : Cartographie des habitats à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

Habitat 1 : Haie arbustive

La parcelle concernée par le projet est séparée en deux par une haie arbustive, principalement composée d'Aubépine (*Crataegus* sp.), occupant environ 1,27 % de la zone d'étude.

D'un point de vue faunistique, les prospections ont révélé la présence du Bruant zizi (*Emberiza cirrus*), espèce appréciant les arbustes denses et épineux comme l'Aubépine (*Crataegus* sp.).

Ces lisières jouent un rôle essentiel pour la biodiversité : elles constituent des corridors écologiques, offrent des ressources alimentaires et des abris pour de nombreuses espèces animales, notamment oiseaux, insectes et petits mammifères.

Correspondantes typologiques :

	Code	Intitulé
EUNIS	FA.4	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces
CB	84.2	Haies



Figure 17 : Photographie de la haie arbustive.

Habitat 2 : Prairie pâturée

La parcelle est constituée d'une prairie pâturée, occupant environ 98,73 % de la surface du site.

La présence régulière du bétail limite fortement le développement de la flore spontanée et, par conséquent, la diversité faunistique associée.

On y observe 3 espèces d'orthoptères y ont été observées, notamment la Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*), le Criquet duettiste (*Chorthippus brunneus*) et le criquet des pâtures (*Pseudochorthippus parallelus*), trois espèces communes des milieux herbacés ouverts.

Correspondantes typologiques :

	Code	Intitulé
EUNIS	E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage
CB	38.1	Pâtures mésophiles



Figure 18 : Photographie de la prairie pâturée.

8.1.2. Bilan des enjeux relatifs aux habitats

Malgré un environnement soumis à un pâturage intensif, certains micro-habitats du site conservent un intérêt écologique local pour la faune.

La haie arbustive, implantée au sein d'un milieu ouvert, joue un rôle de corridor écologique favorisant la circulation et la reproduction de l'avifaune locale. Elle constitue également une source de nourriture et un refuge pour de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, d'insectes et de petits mammifères, contribuant ainsi à la continuité écologique du paysage.

Néanmoins, aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié sur le site.

Ainsi, les enjeux relatifs aux habitats en termes d'intérêts communautaires sont **très faibles à faibles**.



Figure 19 : Cartographie des enjeux relatifs aux habitats à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

8.1.3. La flore

Les relevés de végétations sont complétés par un relevé botanique listant les espèces floristiques implantées sur la parcelle.

L'ensemble des espèces observées est décrit dans un tableau en Annexe. Ce tableau présente également leur statut de conservation et leur statut réglementaire. Ces informations sont issues de la nomenclature utilisée pour décrire les espèces floristiques est celle utilisée par le Conservatoire Botanique National de Bailleul : Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts des plantes vasculaires de DIGITALE. Version 3.4.

Lors des premières investigations, 53 espèces ont été relevées sur l'ensemble du site. La plupart des espèces sont très communes à communes en région Hauts-de-France.

À noter que l'inventaire floristique mené fin août ne permet pas de relever les espèces printanières.

Espèce protégée

Aucune espèce floristique protégée n'a été observée sur le site d'étude.

Espèce patrimoniale

Une espèce d'intérêt patrimonial est présente sur le site : La Linaire couchée (*Linaria supina*).

La **Linaire couchée** (*Linaria supina*), espèce protégée dans certaines régions, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais, affectionne les milieux ouverts et secs, souvent rudéraux ou cultivés, tels que les bords de chemins, friches, terrains sablonneux ou rocailleux.

Espèce exotique envahissante

Aucune espèce exotique envahissante n'a été observée sur le site

8.1.4. Bilan des enjeux floristiques

Les prospections n'ont pas mis en évidence d'espèces floristiques protégées sur le site. Cependant, une espèce d'intérêt patrimonial a été recensée : la Linaire couchée (*Linaria supina*).

La faible diversité floristique observée s'explique par les conditions écologiques locales, notamment la présence de bétail et le pâturage régulier. La végétation est principalement constituée d'espèces rudérales, typiques des prairies pâturées.

Ainsi, les enjeux floristiques du site sont considérés comme **faibles**.

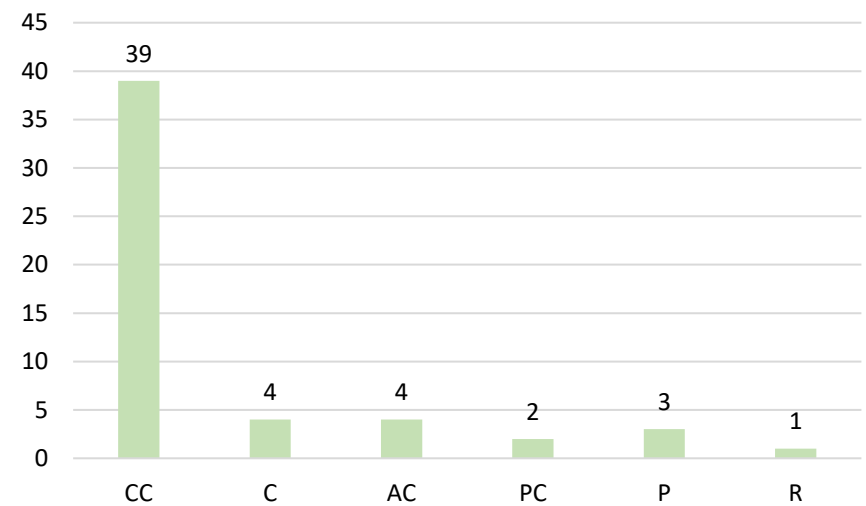


Figure 20 : Histogramme représentant la rareté régionale des espèces floristiques relevées

Statut de rareté	
CC	Très commun
C	Commun
AC	Assez commun
PC	Peu commun
R	Assez rare
P	Présent
E	Exceptionnel

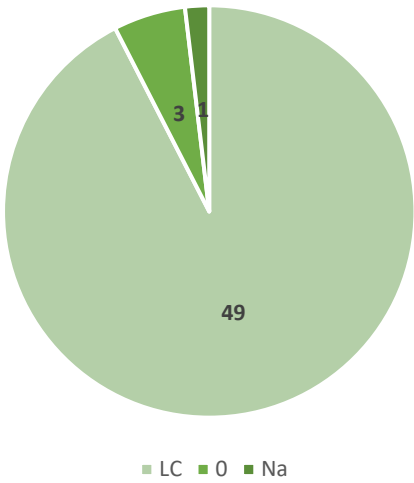


Figure 21 : Diagramme circulaire représentant le statut liste rouge régionale des espèces floristiques relevées.

Statut de menace	
LC	Préoccupation mineure
Na	Non applicable
0	Sans objet



Figure 22 : Localisation des espèces patrimoniales

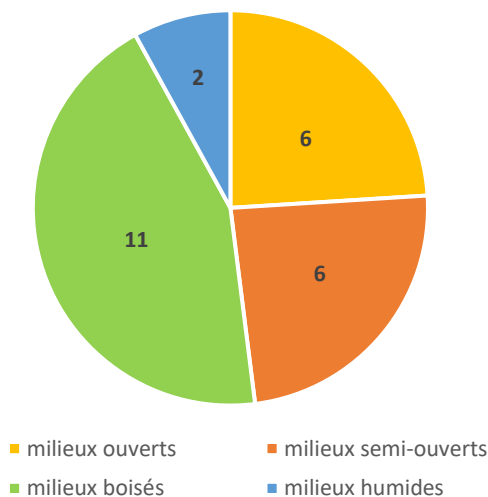


Figure 23 : Cartographie des enjeux floristiques à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

8.2. L'avifaune

Lors des prospections, 25 espèces ont été relevées au sein de l'aire d'étude rapprochée. La plupart sont très communes à communes en région Hauts-de-France.

De manière générale, le site d'étude présente une richesse spécifique modérée, expliqué par le contexte environnemental. En effet, le site est localisé au sein de la Vallée de la Somme et à proximité de marais particulièrement favorable pour nombreuses espèces d'oiseaux. Bien que la zone d'étude soit principalement représentée par une prairie pâturée, on retrouve également quelques espèces inféodées aux milieux plus fermés en raison de la présence d'un boisement sur la parcelle voisine.



8.2.1. Avifaune nicheuse et migratrice précoce

Le passage a été réalisé le 26 août 2025, soit en fin de période de nidification et au début de la migration postnuptiale pour les espèces précoces. À cette période, on observe principalement des juvéniles en dispersion ou des groupes familiaux.

Parmi les 25 espèces contactées, 6 sont considérées comme nicheuses probables et 8 comme nicheuses possibles, ainsi que 11 de passages sur le site.

Le tableau ci-contre indique les espèces contactées sur le site d'étude ou à proximité.

Tableau 21 : Liste des espèces avifaunistiques contactées en fin de période de nidification et en début de migration postnuptiale.

Espèce	Localisation	Statut sur le site	LR régionale
Milieux ouverts			
Bergeronnette printanière	Sur site	De passage	VU
Goéland argenté	Sur site	De passage	NT
Hirondelle rustique	Sur site	De passage	NT
Buse variable	Sur site	De passage	LC
Corneille noire	Sur site	De passage	LC
Pie bavarde	Sur site	De passage	LC
Milieux semi-ouverts			
Bruant zizi	Sur site	Nicheur probable	EN
Linotte mélodieuse	Sur site	Nicheur probable	VU
Épervier d'Europe	Sur site	Traces de passage	LC
Grive draine	Sur site	Nicheur possible	LC
Pouillot véloce	Hors site	Nicheur probable	LC
Rougegorge familier	Sur site	Nicheur possible	LC
Milieux boisés			
Chouette hulotte	Hors site	Nicheur possible	LC
Geai des chêne	Hors site	Nicheur possible	LC
Grimpereau des jardins	Hors site	Nicheur possible	LC
Merle noir	Sur site	Nicheur possible	LC
Mésange bleue	Hors site	Nicheur probable	LC
Orite à longue queue	Sur site	De passage	LC
Pic épeiche	Hors site	Nicheur probable	LC
Pic vert	Hors site	Nicheur possible	LC
Pigeon ramier	Sur site	De passage	LC
Pinson des arbres	Sur site	Nicheur possible	LC
Sitelle torchepot	Hors site	Nicheur probable	LC
Milieux humides			
Héron garde-bœufs	Sur site	De passage	VU
Canard colvert	Sur site	De passage	LC

Les espèces mentionnées en gras présentent un intérêt patrimonial

Les espèces patrimoniales

Parmi les 25 espèces contactées en fin de période de nidification et en début de migration postnuptiale, 6 espèces sont considérées comme patrimoniales d'après leur statut de conservation :

- Quatre individus d'**Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*) ont été recensés survolant le site.
À l'échelle des Hauts-de-France, cette espèce est considérée comme « Quasi-menacée (NT) » sur la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs. Ce statut traduit un déclin des populations, principalement lié à la perte des sites de nidification consécutive à la rénovation et à la fermeture des bâtiments, ainsi qu'à la diminution des ressources alimentaires en raison de la raréfaction des insectes.
Sur le site, la prairie constitue un milieu ouvert favorable à la chasse d'insectes. Aucun indice de nidification n'a été relevé, en raison de l'absence de structures bâties favorables à leur nidification. Elles nichent probablement au sein des bâtiments ruraux à proximité immédiate.
- Le **Goéland argenté** (*Larus argentatus*) a été observé survolant la zone d'étude. Bien que souvent associés aux milieux littoraux, de nombreux individus sont observés en recherche de nourriture dans les terres. Le site d'étude se situe au sein de la vallée de la Somme, qui constitue un axe de déplacement privilégié pour cette espèce.
À l'échelle régionale, le Goéland argenté est classé quasi menacé (NT), en raison notamment de la pression anthropique sur ses sites de nidification.
- La **Linotte mélodieuse** (*Linaria cannabina*), caractéristique des milieux ouverts à semi-ouverts a été observée sur le site. À l'échelle des Hauts-de-France, l'espèce est classée « Vulnérables (VU) » sur la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs. Ce statut s'explique par un déclin significatif des effectifs régionaux, principalement dû à la réduction des haies et friches.
Sur le site d'étude, deux individus ont été contactés à plusieurs reprises au sein de la haie arbustive du site. L'espèce est probablement nicheuse au sein de cet habitat.

- Un individu de **Bergeronnette printanière** (*Motacilla flava*) a été observé en transit sur le site. Inféodée aux milieux ouverts, l'espèce n'est toutefois pas nicheuse au sein de la prairie de la zone d'étude. En effet, le couvert végétal ne paraît pas suffisamment dense pour y installer un nid. Cette Bergeronnette est toutefois susceptible de nicher à proximité, au sein des parcelles cultivées de céréales ou plus bas dans la vallée, où l'on retrouve de nombreux étangs agrémentés de prairies favorables.
À l'échelle des Hauts-de-France, l'espèce est classée comme « Vulnérable (VU) », sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs. Ce statut traduit un déclin des populations, lié à la perte d'habitat, au changement climatique et à la réduction des ressources alimentaires.
- Un groupe composé de quatre individus de **Héron garde-bœufs** (*Bubulcus ibis*), a été observé sur un arbre à proximité du site d'étude. L'espèce fréquente principalement les milieux ouverts, tels que les prairies pâturées et les zones humides où elle recherche sa nourriture en association avec le bétail. Le site d'étude ne disposant pas de zones arborées adaptées à l'installation d'une colonie, le Héron garde-bœufs n'y est pas considéré comme nicheur. On retrouve toutefois des habitats favorables plus bas dans la vallée, à quelques centaines de mètres. L'espèce fréquente probablement le site d'étude à la recherche de nourriture, d'autant plus que la prairie est régulièrement pâturée par un troupeau de bovins.
Dans les Hauts-de-France, le Héron garde-bœufs est également classé comme Vulnérable (VU), bien que ses effectifs soient en progression régulière depuis plusieurs années. Comme d'autres espèces de Hérons, il reste sensible à la dégradation des zones humides.
- Un groupe composé de 5 individus de **Bruant zizi** (*Emberiza cirrus*) a été recensé sur le site d'étude. Cette espèce est relativement sédentaire, ce qui suggère fortement qu'elle niche localement. Elle est étroitement inféodée aux milieux semi-ouverts, et notamment aux pelouses sèches parsemées de buissons, aux paysages de bocage, et aux lisières boisées.
En Picardie, le Bruant zizi est relativement rare en raison de la raréfaction des milieux bocagers. Ainsi, d'après la Liste rouge des oiseaux nicheurs des Hauts-de-France, cette espèce à enjeu est considérée comme « en danger (EN) ».

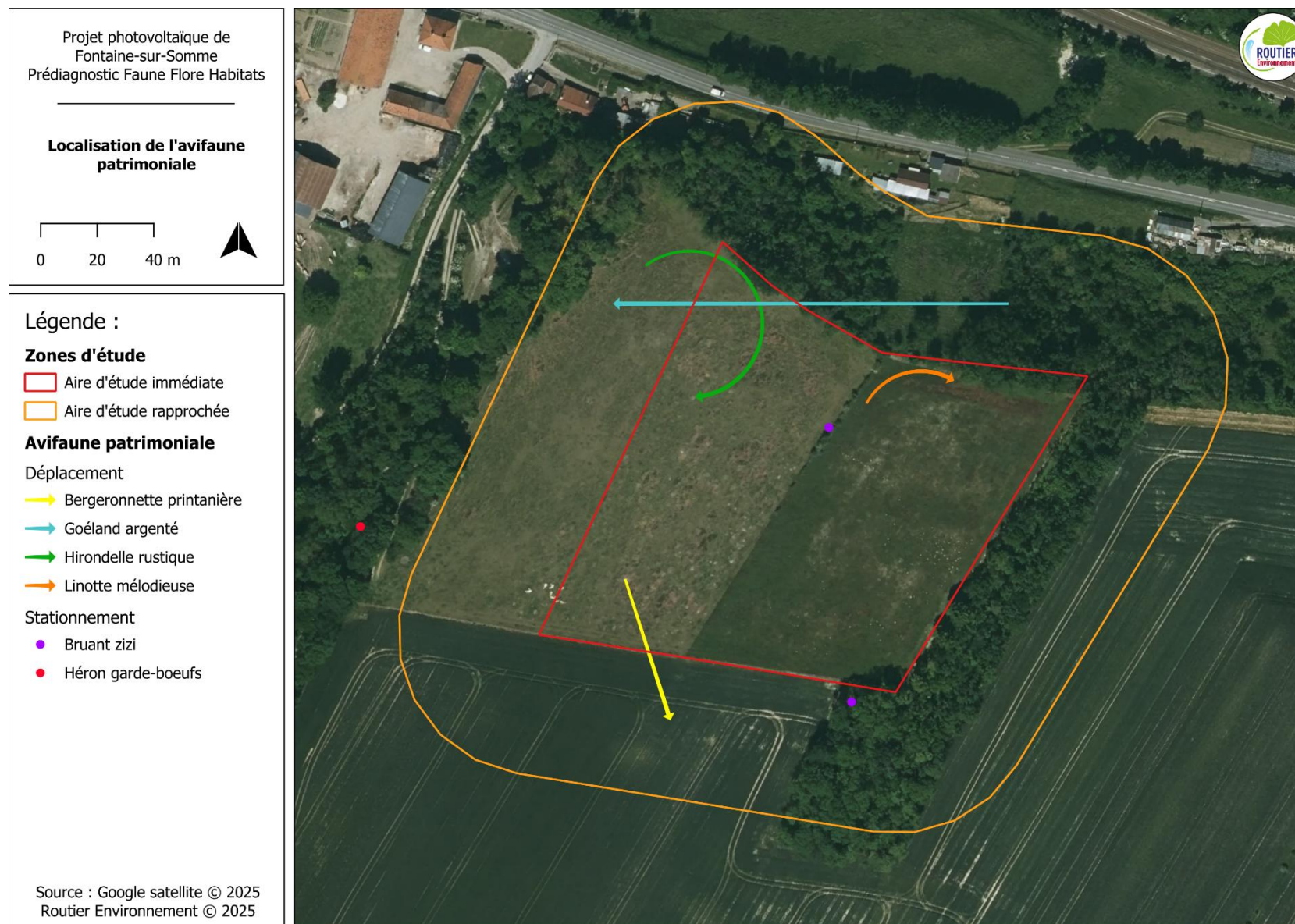


Figure 24 : Localisation de l'avifaune patrimoniale

8.2.2. Bilan des enjeux avifaunistiques

La majorité des espèces observées sont communes à très communes en région Hauts-de-France. Elles fréquentent principalement les haies du site ou les zones boisées à ses abords.

La mosaïque de milieux, allant des espaces ouverts aux zones plus fermées, offre des conditions propices à l'avifaune, en fournissant ressources alimentaires, abris et sites potentiels de nidification.

Parmi les 25 espèces recensées, 6 présentent un intérêt patrimonial au regard de leur statut de conservation et réglementaire, et notamment le Bruant zizi (*Emberiza cirius*), classé « En danger » à l'échelle régionale.

Ainsi, les enjeux avifaunistiques du site sont considérés comme **forts**.



Figure 25 : Photographie du Bruant zizi



Figure 26 : Cartographie des enjeux avifaunistiques à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

8.3. Les mammalofaune

8.3.1. Les chiroptères

Recherche de gîtes

Au regard des caractéristiques du site, l'étude des chiroptères s'est principalement basée sur la recherche de potentiels gîtes d'hibernation ou d'élevage des jeunes.

D'après le passage sur le site, aucun gîte favorable n'a été formellement identifié.

Une estimation de la potentialité d'accueil des différents habitats du site a été effectuée selon l'aspect général de l'habitat donné (Signes de sénescence, etc.). Sur cette base, les potentialités du site pour les chiroptères en termes de gîtes sont très faibles :

- Les gîtes potentiels peuvent être uniquement arboricoles. Toutefois, la strate arbustive à arborée de la zone d'étude se limite à une haie relativement jeune, dont les sujets sont dépourvus de cavité ou de signe de sénescence.
- Le milieu ouvert, agrémenté de haies et de lisière boisées, peut être utilisé comme zone de chasse ou comme voie de déplacement.



Figure 27 : Photographie du site représenté par un milieu ouvert agrémenté d'arbustes

L'utilisation spatiale du site

Les déplacements des chiroptères interviennent dans plusieurs cas de figure en fonction de la période d'activité, et dans le cas présent :

- Entre les gîtes estivaux et les zones de chasse ;

Les chiroptères se déplacent en utilisant des éléments structurants du paysage tels que les haies, les alignements d'arbres, les cours d'eau ou encore les infrastructures humaines.

- Au sein de la zone d'étude, le paysage bocager est favorable au déplacement des chiroptères.

Concernant les zones de chasse, ces dernières varient en fonction de l'espèce et des facteurs abiotiques comme le vent et les précipitations. Le choix d'un territoire de chasse est fortement lié à l'abondance de nourriture et plus précisément de la disponibilité en insectes.

D'une manière générale, la majorité des chiroptères utilisent les lisières de boisements, les haies et les milieux arborés. En revanche, les espèces appartenant au genre *Pipistrellus* sont principalement inféodées aux milieux ouverts, en particulier les prairies de fauche, et les milieux urbains (*Pipistrellus pipistrellus*).

Les espèces appartenant au complexe des Sérotules (Sérotines et Noctules), privilégient également les milieux ouverts en raison de leur morphologie, mais chassent le plus souvent en altitude.

- Le site d'étude peut constituer une zone de chasse pour les chiroptères. Les zones ouvertes situées à proximité du bosquet et des haies offrant des milieux favorables à la chasse et servant également de corridors de déplacement.

Ainsi, le site pourrait être utilisé principalement comme zone de transit ou de chasse périphérique par les chauves-souris, avec une probabilité très faible d'accueillir des individus en gîte.



Figure 28 : Cartographie des potentialités d'accueil en gîtes pour les chiroptères

8.3.2. Bilan des enjeux chiroptérologiques.

La structure du site d'étude, composée d'une pâture traversée par une petite haie, suggère une utilisation principalement comme zone de chasse et de déplacement pour les chiroptères.

Aucun gîte n'a été mis en évidence sur le site. Les habitats, et notamment la haie arbustive, ne présentent pas de caractéristique favorable pour accueillir des individus isolés ou une colonie.

Ainsi, les enjeux chiroptérologiques sont considérés comme **faibles** sur le site.



Figure 29 : Cartographie des enjeux chiroptérologiques à l'échelle de la zone d'étude

8.3.3. Les mammifères terrestres

Espèces contactées

L'unique passage sur le site n'a pas permis de mettre en évidence la présence de mammifères terrestres sur la zone d'étude. En effet, aucune espèce n'a été contactée et aucun signe d'activité (empreintes, fèces, etc.) n'a été détecté.

Espèces potentielles

D'après la bibliographie, trois espèces protégées sont recensées à l'échelle de la commune de Fontaine-sur-Somme :

- L'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) en 2025 ;
- Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) en 2021 ;
- La musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*) en 2013.

Aucune de ces espèces n'a été observée lors des prospections réalisées sur le site d'étude. Les habitats présents apparaissent peu ou pas favorables à leurs exigences écologiques respectives.

L'**Écureuil roux**, dépendant des milieux arborés, ne trouve pas sur le site les conditions nécessaires à son installation durable. La zone est en effet largement ouverte et dépourvue de formations boisées matures. Néanmoins, la proximité d'un boisement à l'est pourrait permettre une fréquentation occasionnelle de la parcelle.

Concernant le **Hérisson d'Europe** les prairies constituent un terrain de chasse favorable pour cette espèce, notamment en raison de la disponibilité en invertébrés (vers, insectes), tandis que les haies peuvent lui offrir des refuges diurnes et des sites de reproduction.

La **musaraigne aquatique** est inféodée aux milieux humides, et notamment aux berges de cours d'eau riches en végétation. Aucun habitat favorable à l'espèce n'est mis en évidence sur le site. La présence de la Musaraigne aquatique sur le site peut donc être écartée.

Ainsi, parmi les espèces protégées recensées à l'échelle communale, le Hérisson d'Europe apparaît comme la seule susceptible de fréquenter le site de manière plus ou moins ponctuelle, pour s'alimenter et éventuellement se reproduire.

8.3.4. Enjeux relatifs aux mammifères terrestres.

Aucune espèce de mammifère terrestre n'a été mise en évidence sur le site.

Par ailleurs, le Hérisson d'Europe, espèce protégée mentionnée dans la bibliographie à l'échelle communale, est susceptible de fréquenter ponctuellement le site.

Ainsi, les enjeux relatifs aux mammifères terrestres sont **faibles à modérés**.



Figure 30 : Cartographie des enjeux relatifs aux mammifères terrestres à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

8.4. L'entomofaune

8.4.1. Les lépidoptères – rhopalocères

Lors des prospections de terrain, une espèce de lépidoptère- rhopalocère a été mise en évidence.

Tableau 22 : Liste des espèces de papillons de jour contactées sur le site

Espèce	LR régionale
Piérade de la rave (<i>Pieris rapae</i>)	LC

La Piérade de la rave est une espèce très commune qui affectionne une multitude de milieux ouverts, allant des prairies aux jardins. L'espèce ne présente pas d'enjeu particulier et possède un statut de conservation favorable (Préoccupation mineure) d'après la liste rouge des papillons de jour des Hauts-de-France.

D'après la bibliographie, aucune espèce de lépidoptère-rhopalocère protégée n'est recensée à l'échelle communale. On relève toutefois quatre espèces d'intérêt patrimonial au regard de leur statut de conservation respectif :

- La Zygène du Lotier (*Zygaena loti*) en 2016 ;
- L'Argus bleu-nacré (*Lysandra coridon*) en 2015 ;
- Le Point de Hongrie (*Erynnis tages*) en 2018 ;
- Le Bel-Argus (*Lysandra bellargus*) en 2025.

Ces quatre espèces sont liées aux prairies et pelouses sèches calcicoles bien ensoleillées, utilisant comme plantes hôtes des fabacées basses, telles que les Lotiers.

Le site étudié est principalement composé d'une prairie pâturée, à la végétation peu fournie. Il présente des caractéristiques de prairies calcicoles pouvant être favorables à ces espèces. Toutefois, le pâturage quasi permanent du site peut limiter l'expression des plantes hôtes.

8.4.2. Les orthoptères

Lors des investigations, trois espèces d'orthoptères ont été mises en évidence sur le site.

Tableau 23 : Liste des espèces d'orthoptères contactées sur le site

Espèce	LR régionale
Criquet des pâtures (<i>Pseudochorthippus parallelus</i>)	LC
Criquet duettiste (<i>Chorthippus brunneus</i>)	LC
Decticelle bariolée (<i>Roeseliana roeselii</i>)	LC

Ces espèces sont très communes à communes en région Hauts-de-France. On les retrouve principalement au sein des milieux herbacés mésotrophes, parfois à faible recouvrement végétal.

Le site est composé d'une prairie pâturée, offrant des habitats favorables à ces espèces, qui apprécient les milieux ensoleillés et à la végétation rase.

D'après la bibliographie, aucune espèce d'orthoptères protégée n'est recensée à l'échelle communale. On relève toutefois trois espèces d'intérêt patrimonial au regard de leur statut de conservation respectif :

- La Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*) en 2021 ;
- La Decticelle bicolore (*Bicolorana bicolor*) en 2015 ;
- Le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) en 2019.

La Courtilière commune et le Criquet ensanglanté sont plutôt inféodés aux milieux humides, tels que les prairies humides et les marais. Ainsi, le site d'étude semble peu propice pour ces espèces à enjeux.

La Decticelle bicolore privilégie quant à elle les pelouses et les prairies sèches, à végétations hautes. Le pâturage quasi permanent de la zone d'étude tend à limiter la potentialité d'accueil pour cette espèce.

8.4.3. Les odonates

Lors des prospections de terrain, une espèce d'odonate a été mise en évidence.

Tableau 24 : Liste des espèces d'odonates contactées sur le site

Espèce	LR régionale
Agrion porte-coupe (<i>Enallagma cyathigerum</i>)	LC

L'Agrion porte-coupe est une espèce relativement commune, qui se reproduit dans tous types de lacs, étangs et rivières lentes. L'espèce ne présente pas d'enjeu particulier et possède un statut de conservation favorable (Préoccupation mineure) d'après la liste rouge des odonates de Picardie.



Figure 31 : Photographie de l'Agrion porte-coupe

L'absence de plan d'eau sur la zone d'étude empêche toute reproduction d'odonates. Néanmoins, le site se situe à quelques centaines de mètres de nombreux étangs susceptibles d'être favorables. Ainsi, la proximité des marais explique la présence de l'espèce sur le site.

D'après la bibliographie, aucune espèce d'odonate protégée n'est recensée à l'échelle communale. On relève toutefois trois espèces d'intérêt patrimonial au regard de leur statut de conservation respectif :

- L'Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*) en 2025 ;
- L'Agrion gracieux (*Coenagrion pulchellum*) en 2024 ;
- L'Aesche printanière (*Brachytron pratense*) en 2024.

Ces espèces sont essentiellement retrouvées au sein des milieux comprenant de l'eau stagnante ou à faible courant, bordée d'une végétation abondante et ensoleillée.

Ainsi, le site d'étude ne recueille pas les conditions favorables pour ces espèces à enjeux.

8.4.4. Les insectes pollinisateurs

Dans le cadre du Plan national 2021-2026 en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation, une attention particulière a été portée à la densité d'insectes présents sur le site ainsi qu'à son potentiel pollinifère.

De manière générale, le site présente un potentiel écologique limité pour les insectes pollinisateurs, principalement en raison du pâturage permanent des zones de prairies.

Ces pratiques restreignent fortement le développement d'une flore spontanée diversifiée, réduisant ainsi la disponibilité de ressources alimentaires essentielles telles que le nectar et le pollen.

8.4.5. Bilan des enjeux relatifs à l'entomofaune

Les espèces inventoriées sont communes à très communes en région Hauts-de-France et présentent un statut de conservation favorable (Préoccupation mineure).

Le pâturage régulier de la prairie limite le développement de la flore, et par conséquent, l'intérêt écologique du site pour l'entomofaune.

Toutefois, les milieux secs à végétation rase peuvent être favorables pour certaines espèces plus rares, notamment pour certains lépidoptères-rhopalocères.

Ainsi, les enjeux relatifs à l'entomofaune sont considérés comme **faibles**.



Figure 32 : Cartographie des enjeux de l'entomofaune à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

8.5. L'herpétofaune

8.5.1. Les reptiles

Aucune observation de reptiles n'a été réalisée lors du passage sur le site.

D'après la bibliographie, trois espèces de reptiles sont recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme :

- La Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) en 2020 ;
- Le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) en 2021 ;
- L'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) en 2022.

La Couleuvre helvétique et le Lézard vivipare privilégient les milieux frais et humides tels que les prairies humides et les bords de mares. Ainsi, le site d'étude, constitué d'une prairie pâturée à la végétation peu dense, représente un habitat peu favorable pour ces espèces.

L'Orvet fragile est quant à lui plutôt observé au sein des milieux secs, comme les lisières, les boisements divers et les milieux bocagers. L'espèce est susceptible de fréquenter de manière plus ou moins ponctuelle les haies et les lisières boisées de la zone d'étude.

8.5.2. Les amphibiens

Aucune espèce d'amphibien n'a été observée sur le site d'étude.

D'après la bibliographie, sept espèces d'amphibiens sont recensées sur la commune de Fontaine-sur-Somme :

- Le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) en 2009 ;
- Le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) en 2009 ;
- Le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) en 2009 ;
- La Grenouille rousse (*Rana temporaria*) en 2009 ;
- Le Crapaud commun (*Bufo bufo*) en 2020 ;
- La Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) en 2025 ;
- La Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) en 2025.

Le site d'étude est dépourvu de plan d'eau nécessaire à la reproduction des amphibiens. Toutefois, des étangs et autres milieux humides sont localisés à une centaine de mètres, plus au nord.

Le site peut être fréquenté de manière ponctuelle par les amphibiens en phase terrestre, qui quittent les plans d'eau à la recherche de milieux plus fermés comme des boisements pour y trouver refuge avant l'hiver.

8.5.3. Bilan des enjeux de l'herpétofaune

Aucune espèce n'a été observée au cours des prospections.

Les conditions écologiques du site, marquées par le pâturage permanent et l'absence de zones humides, limitent fortement les potentialités d'accueil pour l'herpétofaune.

Toutefois, la proximité d'un boisement pourrait favoriser la présence ponctuelle de l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), espèce discrète et susceptible d'utiliser les bordures boisées et les haies comme zone de passage.

Ainsi, les enjeux liés à l'herpétofaune sont considérés comme **faibles**.



Figure 33 : Cartographie des enjeux relatifs à l'herpétofaune

9. ÉVALUATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

9.1. Évaluation des enjeux par groupe taxonomique

Tableau 25 : Récapitulatif des enjeux écologiques par groupe taxonomique

Espèce	Représentativité sur le site	Saisonnalité	Habitats associés	Niveau d'enjeu
Habitats				
Aucun habitat d'intérêt communautaire				Faible
Flore				
Linaire couchée (<i>Linaria supina</i>)	Au moins deux individus	Estivale	Prairie pâturée	Faible
Avifaune				
Bruant zizi (<i>Emberiza cirius</i>)	5 individus - Nicheur probable	Fin de nidification - Migration postnuptiale	Milieux ouverts à semi-ouverts	Fort
Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	2 individus – Nicheur probable			Modéré
Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)	1 individu - De passage		Milieux ouverts	Faible
Héron garde-bœufs (<i>Bubulcus ibis</i>)	4 individus - De passage			Faible
Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>)	6 individus - De passage			Faible
Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	4 individus - De passage			Faible
Autres espèces protégées non patrimoniales				Très faible

Espèce	Représentativité sur le site	Saisonnalité	Habitats associés	Niveau d'enjeu
Chiroptères				
Faible potentialité d'accueil en termes de gîte – Zone de chasse possible				Faible
Mammifères terrestres				
Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>)	Non observé - Mentionné sur la commune dans la bibliographie	Estivale	Haie - Prairie	Faible à modéré
Espèce commune non protégée				Faible
Lépidoptères - Rhopalocères				
Espèces communes non protégées	Diversité non négligeable	Estivale	Prairie	Faible
Odonates				
Espèces communes non protégées – Diversité notable				Faible
Orthoptères				
Espèces communes non protégées – Faible diversité				Faible
Amphibiens				
Espèces protégées (Crapaud commun, Grenouille rousse, Triton palmé, etc.)	Non observé – Mentionnées sur la commune dans la bibliographie	Estivale	Haie - Prairie	Faible
Reptiles				
Orvet fragile (<i>Anguis fragilis</i>)	Non observé – Mentionné sur la commune dans la bibliographie	Estivale	Haie - Prairie	Faible

9.2. Évaluation des enjeux écologiques par habitat

Tableau 26 : Évaluation des enjeux écologiques par habitat

Habitat	Enjeux floristiques	Enjeux faunistiques				Niveau d'enjeu global
		Avifaune	Mammalofaune	Entomofaune	Herpétofaune	
Haie arbustive	Faible diversité spécifique Pas d'enjeu particulier	Milieu favorable à la nidification de plusieurs passereaux d'intérêt patrimonial, dont le Bruant zizi et la Linotte mélodieuse	Milieu favorable pour le Hérisson d'Europe, mentionné dans la bibliographie	Pas d'enjeu particulier	Aucune espèce observée Zone favorable pour l'Orvet fragile, mentionné dans la bibliographie	Fort
Prairie pâturée	Pression de pâturage non négligeable Faible diversité floristique Une espèce d'intérêt patrimonial : <i>Linaria supina</i>	Zone de nourrissage et de repos pour certaines espèces inféodées aux milieux ouverts	Pas d'enjeu particulier	Milieu ouvert favorable pour certaines espèces de rhopalocères d'intérêt patrimonial mentionnées dans la bibliographie, mais pression de pâturage non négligeable	Pas d'enjeu particulier	Faible



Figure 34 : Cartographie des enjeux globaux par habitat à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

10. PRÉCONISATIONS

Afin d'anticiper la future requalification d'ensemble du site et d'intégrer les composantes à prendre en considération, des préconisations sont proposées et listées ci-après. Ces mesures sont générales et ne peuvent être considérées comme exhaustives.

- **Limiter le dérangement des espèces faunistiques susceptibles de fréquenter le site et ses alentours en phase travaux**

Les travaux envisagés dans le cadre du projet peuvent induire un dérangement ponctuel sur les espèces faunistiques localisées au sein du site et du boisement voisin.

Les oiseaux constituent le taxon le plus susceptible d'être soumis au dérangement en phase travaux. En effet, la haie arbustive du site et le boisement périphérique constituent des habitats propices à la nidification.

Dans la mesure du possible il serait souhaitable d'intervenir en dehors de la période de nidification. Dans le cas contraire, il convient de dresser un inventaire de reconnaissance des éventuels nids avant et pendant travaux par un écologue, avec balisage des zones sensibles.

Tableau 27 : Période favorable au démarrage des travaux (hors période de nidification)

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Périodes favorables

- **Conserver les habitats à enjeux**

Les investigations de terrain ont permis de qualifier la haie arbustive comme habitat à fort enjeu en raison de la probable nidification de deux espèces de passereaux d'intérêt patrimonial inféodées aux milieux semi-ouverts : le Bruant zizi et la Linotte mélodieuse.

Ainsi, il est préconisé de conserver cette haie arbustive et d'adopter une gestion raisonnée des espaces, en évitant les coupes pendant les périodes de nidification. Il est également préconisé de limiter l'implantation à proximité des milieux arbustifs afin de conserver un milieu ouvert favorable à ces espèces.

- **Vérifier la reconquête du site par les espèces sensibles**

Plusieurs espèces d'oiseaux inféodées aux milieux bocagers ont été observées sur le site d'étude, notamment le Bruant zizi et la Linotte mélodieuse. Ces espèces, respectivement « en danger » et « vulnérable » à l'échelle régionale, présentent une forte affinité pour les milieux ouverts ponctués de haies arbustives.

Dans le cadre du projet agrivoltaïque au sein de la prairie, l'aménagement envisagé tend à limiter les surfaces favorables à la nidification de ces espèces à enjeux.

Afin de s'assurer de la reconquête du site par ces espèces après l'implantation du projet, un suivi environnemental peut être mis en place en phase d'exploitation.

Lors de ce suivi, des inventaires permettront de vérifier que les espèces inféodées aux milieux ouverts telles que le Bruant zizi et la Linotte mélodieuse sont toujours présentes sur le site. Un passage peut être effectué chaque année durant la période de nidification, sur une durée de trois ans.

- **Limiter l'effet barrière en cas de mise en place de clôture**

Les clôtures surélevées ou incluant des passages à petites faunes sont généralement préconisées autour des projets photovoltaïques. Ces dernières permettent aux petits mammifères (Hérisson d'Europe, etc.), notamment ceux venant du boisement voisin, de circuler librement sur le site.

Ainsi, en cas de mise en place de clôture autour du site, un rehaussement de 15 cm suffit pour le déplacement de la faune.

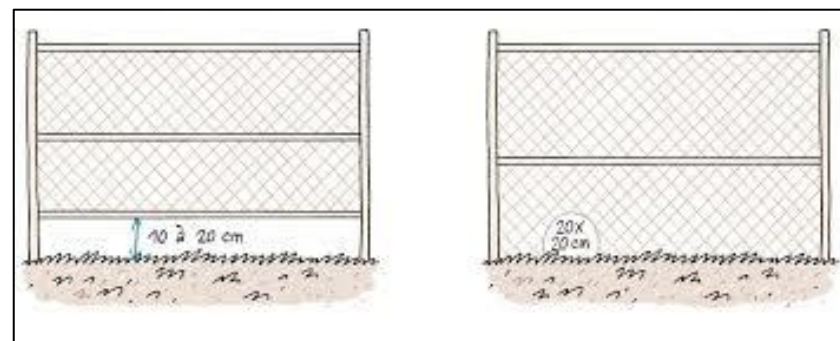


Figure 35 : Exemple de passages à petites faunes au sein des clôtures

11. CONCLUSION

- ❖ Le projet prévoit la création d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Fontaine-sur-Somme, dans le département de la Somme (80). La parcelle concernée par le projet se compose d'une prairie pâturée avec séparation d'une haie arbustive, pour une surface d'environ 1,7 hectare.
 - ❖ Le site d'étude est localisé au sein de la ZNIEFF de type I « Larris de la vallée de la somme entre Longpré-les-Corps-Saints et Libercourt » et de la ZNIEFF de type II « haute et moyenne vallée de la somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville ».
 - ❖ Les investigations de terrain réalisé le 26 août 2025 révèlent de faibles enjeux pour la flore et les habitats. On relève la présence d'une espèce patrimoniale *Linaria supina*, peu commune en région, mais classée en préoccupation mineure à l'échelle régionale. La caractérisation des habitats ne met en évidence aucun habitat d'intérêt communautaire.
 - ❖ Concernant la faune, les enjeux identifiés se concentrent principalement sur l'avifaune. Les prospections ont mis en évidence la présence du Bruant zizi (*Emberiza cirrus*), espèce à fort enjeu patrimonial classée « En danger » sur la liste rouge régionale, ainsi que de la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), espèce vulnérable. Ces espèces typiques des milieux ouverts et semi-ouverts exploitent la prairie et la haie arbustive, probablement comme zone de nidification. Les enjeux avifaunistiques sont jugés **forts**.
 - ❖ Pour les autres taxons, **aucun enjeu particulier** n'a été identifié. Les espèces observées présentent un statut de conservation favorable et ne sont pas protégées. Le site, structuré par une haie, peut toutefois être favorable au Hérisson d'Europe, mentionné dans la bibliographie, bien que non observé sur le site.
- ❖ La mise en œuvre du projet, dans le **strict respect des préconisations**, permettra de limiter les impacts sur les espèces à enjeux :
 - La haie sera intégralement conservée et les panneaux seront implantées à une distance respectable de celle-ci (+/- 10 mètres), permettant de conserver un habitat de nidification favorable pour l'avifaune.
 - Une clôture avec un rehaussement de 15 cm sera mise en place afin de maintenir le passage de la petite faune.

12. COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE EN CHARGE DU DOSSIER

- **Lisa MARMIN**

- Master 2 : Biodiversité Ecologie Évolution (Université de Perpignan Via Domitia) ;
- Licence 3 : Science de la Vie et de la Nature (Université du Littoral Côte d'Opale) ;
- Formation « demande de dérogation d'espèces protégées » (Elycoop - PARIS).

- **Adeline LÉVEILLÉ**

- Licence 3 : Science de la Vie parcours Biologie des Organismes et des Populations (Université de Lille)

13. BIBLIOGRAPHIE

BARATAUD M, 2015 - Écologie acoustique des Chiroptères d'Europe, identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse. 3e éd. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 344p.

BISSARDON M., GUIBAL L. et RAMEAU J.C, 1997 - CORINE Biotopes, Types d'habitats français. E.N.G.R.E.F. – Nancy, 217 p.

CATTEAU E., BUCHET J., CAMART Ch., COULOMBEL R., DAMBRINE L., DARDILLAC A., DELPLANQUE S., DUHAMEL F., FRANCOIS R., HAUGUEL J-C., PREY T. & VILLEJOUBERT G. 2021. -Végétation du nord de la France, guide de détermination. Conservatoire botanique national de Bailleul, Editions Biotope, Mèze. 400p.

CBNBL, 2014 - Inventaire des végétations du nord-ouest de la France. 172p DESSE Alexis, - Conservatoire Botanique de Bailleul, Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts des plantes vasculaires de DIGITALE. Version 3.2b

FITTER R, FITTER A, FARRER A., 2022 – Graminées, carex, joncs et fougères. 256p.

GAYET G., BAPTISTE F., MACIEJEWSKI L., PONCET R. et BENSETTITI F, 2018 – Guide de détermination des habitats terrestres et marins de la typologie EUNIS, Agence française pour la biodiversité, 230p.

GENIEZ M, 2012 – Identifier les animaux. Tous les vertébrés de France, Benelux, Grande Bretagne et Irlande. Biotope, Mèze (Collection Bibles de naturaliste), 320p.

GON, 2019 – Oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais. 488p.

GON, PICARDIE NATURE, 2024 – Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Hauts-de-France.

GRAND D, BOUDOT J-P, DOUCET G, 2019 – Cahier d'identification des libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. 152p.

LAFRANCHIS T, 2021 – Papillons de France, Guide de détermination des papillons diurnes. Version PDF. 356p.

MULLARNEY K, SVENSSON L, ZETTERSTRÖM & D, GRANT P 1999 (2010) – Le guide ornitho. Delachaux et Niestlé. 399p.

Picardie Nature, GON, 2024 - Liste rouge régionale des papillons de jour des Hauts-de-France (Lépidoptères Papilionoidea & Zygaenidae), Tableau de synthèse. Programme de réalisation des listes rouges régionales des Hauts-de-France.

PICARDIE NATURE (Coord), 2016 - Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie. Les chiroptères, les mammifères terrestres, les mammifères marins, les amphibiens/reptiles, les araignées « Orbitèles », les coccinelles, les orthoptères, les odonates, les rhopalocères et zygènes.

PICARDIE NATURE (Coord), 2016 - Indices de rareté de la faune de Picardie. Les chiroptères, les mammifères terrestres, les reptiles/amphibiens, les araignées « Orbitèles », les coccinelles, les odonates, les orthoptères, les rhopalocères-zygènes, les longicornes et les cloportes

RAMEAU J.C, MANSION D, DUME G, GAUBERVILLE C, 1989 - Flore forestière française, tome 1, Plaines et collines. Nouvelle édition. Institut pour le développement forestier. 672p.

SARDET E, ROESTI C, BRAUD Y, 2024 – Cahier d'identification des orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. 350p.

STRADDET Hauts-de-France, 2018 - Atlas cartographique des continuités écologiques. Annexe 3. 55p.

STREETER D, HART-DAVIS C, HARDCASTLE A, COLE F., HARPER L, 2011 - Guide Delachaux des fleurs de France et d'Europe, ed. Delachaux et Niestlé, Paris, France, 700p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2014 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017 - La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN & SHF, 2015 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN & SHF 2015 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

14. SITOGRAPHIE

Légifrance : www.legifrance.gouv.fr

Géoportail : www.geoportail.gouv.fr

INPN : www.inpn.mnhn.fr

Infoclimat : www.infoclimat.fr

Digitale 2 : www.cbnbl.org/digitale2

Base de données régionale : www.clicnat.fr

Trame Verte et Bleue :

https://sig.hautsdefrance.fr/ext/mv/?config=apps/sraddet_biodiv.xml

Annexe 1 : Liste des espèces floristiques

Espèce		TaxRef v.16	Hauts de France			France	Statuts et conventions					
Nom scientifique	Nom vernaculaire		Statut région	Rareté région	Menace région	Menace France	Protection nationale	Protection régionale	Intérêt patrimoniale	Déterminant ZNIEFF	Zone humide	EEE
Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore ; Sycomore	79783	I?;Z	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille	79908	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Aethusa cynapium L., 1753	Petite ciguë (s.l.) ; Ciguë des jardins	80358	I	CC	LC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N
Bellis perennis L., 1753	Pâquerette vivace	85740	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968	Bryone dioïque ; Bryone	86828	I	CC	LC	NE*	Non	Non	Non	Non	Non	N
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	87849	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	pp	Non	N
Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	90017	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	91289	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Cirsium vulgare subsp. vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	133346	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies ; Herbe aux gueux	91886	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin (s.l.)	92501	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	92876	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Crepis capillaris (L.) Waltr., 1840	Crépe capillaire	93023	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré (s.l.)	94207	I	CC	LC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N
Epilobium parviflorum Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	96229	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N
Eryngium campestre L., 1753	Panicaut champêtre ; Chardon roulant	97141	I	C	LC	LC	Non	NPC	Non	Non	Non	N
Eupatorium cannabinum L., 1753	Eupatoire chanvrine (s.l.)	97434	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N
Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil-matin (s.l.)	97537	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne commun	98921	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Galium album Mill., 1768	Gailllet dressé ; Caille-lait blanc	99366	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert ; Herbe à Robert	100142	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes	100144	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre ; Glécome lierre terrestre	100310	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Inula conyzia DC., 1836	Inule conyze	945856	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Juglans L., 1753	Noyer (G)	193685	-	P	-	-	-	-	-	-	-	-
Lapsana communis L., 1753	Lampane commune (s.l.)	105017	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Linaria supina (L.) Chaz., 1790	Linnaire couchée	106226	I	PC	LC	LC	Non	NPC	Oui	Oui	Non	N
Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle	108351	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Origanum vulgare subsp. vulgare L., 1753	Origan commun ; Origan ; Marjolaine sauvage	138444	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés	113221	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle ; Épervière piloselle	113525	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé	113893	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînage	114658	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Prunus mahaleb L., 1753	Bois de Sainte-Lucie	116096	I	AC	LC	LC	Non	NPC	Non	Non	Non	N
Prunus spinosa L., 1753	Prunellier ; Épine noire	952124	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé	116759	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	117201	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N
Reseda lutea L., 1753	Réséda jaune (s.l.)	117458	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Rhamnus cathartica L., 1753	Nerprun purgatif	117530	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens	118073	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Rubus L., 1753	Ronce (G)	197281	-	P	-	-	-	-	-	-	-	-
Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses (s.l.)	119550	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir	120717	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge-d'or (s.l.)	124205	I	AC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Sonchus arvensis L., 1753	Laiteron des champs (s.l.)	124232	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude (s.l.) ; Laiteron épineux	124233	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Taraxacum F.H.Wigg.	Pissenlit (G)	198226	-	P	-	-	-	-	-	-	-	-
Torilis arvensis (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs (s.l.)	126846	I	PC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Trifolium fragiferum L., 1753	Trèfle fraise	127314	I	C	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Urtica dioica L., 1753	Grande ortie (s.l.) ; Ortie dioïque (s.l.)	128268	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs	128801	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N

Légende :

- CD Nom :

Identifiant unique du taxon au sein du référentiel national TAXREF V.14

- Statuts :

I = Indigène, **Z** = Eurynaturalisé, **N** = Sténonaturalisé, **A** = Adventice, **S** = Subspontané, **C** = Cultivé

- Degré de rareté :

E = Exceptionnel, **RR** = Très rare, **R** = Rare, **AR** = Assez rare, **PC** = Peu Commun, **AC** = Assez commun, **C** = Commun, **CC** = Très commun, **CCC** = Extrêmement commun, **P** = Présent

Un point d'interrogation accompagne parfois l'indice de rareté indiquant que la rareté doit être confirmée. L'indice de rareté attribué à ce taxon provient d'un taxon de rang supérieur ou inférieur.

- Menace :

CR* = Présumé disparu au niveau régional, **CR** = En danger critique, **EN** = En danger, **VU** = Vulnérable, **NT** = Quasi-menacé, **LC** = Préoccupation mineure, **DD** = Insuffisamment documenté, **NA** = Évaluation UICN non applicable, **NAa** = Non applicable car taxon naturalisé, **Nao** = Exclu de la liste rouge

- Intérêt patrimonial :

Oui = répond à au moins un des critères de sélection, **(Oui)** = éligible au regard de critère de sélection, mais disparu ou présumé disparu (indice de rareté = D ou D ?), **pp** = « pro parte » seule une partie des infrataxons est d'intérêt patrimonial, **(pp)** = une partie des infrataxons est d'intérêt patrimonial, mais considéré disparu ou présumé disparu, **?** = Intérêt patrimonial ne peut être évalué d'après les connaissances actuelles, **Non** = Dépourvu d'intérêt patrimonial d'après les critères de sélection, **#** = lié à un statut E (cité par erreur), **E ?** (douteux) ou **??** (Hypothétique).

- Déterminants ZNIEFF :

Oui = taxon inscrit sur la liste des plantes déterminantes ZNIEFF en région Hauts-de-France, **(Oui)** = idem, mais disparu ou présumé disparu, **[Oui]** = idem, mais cité par erreur, douteux ou hypothétique, **pp** = « pro parte » taxon dont seule une partie infrataxons est déterminante ZNIEFF en région Hauts-de-France, **Non** = Non inscrit sur la liste des plantes déterminantes ZNIEFF en région Hauts-de-France.

- Zone humide :

Nat = Taxon inscrit sur la liste des espèces végétales indicatrices de zones humides figurant à l'Annexe 2.1 de l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides, **(Nat)** = Taxon inscrit, mais disparu ou présumé disparu, **[Nat]** = Taxon inscrit, mais cité par erreur, douteux, hypothétique ou uniquement cultivé, **pp** = « pro parte » taxon seule une partie des infrataxons est inscrite, **Non** = Taxon non inscrit. **Reg** = inscrit au niveau régional

- Espèces exotiques envahissantes :

N = Plante non exotique envahissante, **A** = plante exotique envahissante avérée, **P** = Plante exotique envahissante potentielle

Annexe 2 : Liste des espèces avifaunistiques

Espèce	Statut sur le site		Liste rouge nationale			Liste rouge régionale		Statuts et conventions					
	N	P	Oiseaux nicheurs	Oiseaux hivernants	Oiseaux de passage	Oiseaux nicheurs	Indice de rareté	Directive oiseaux	Protection nationale	CITES	BERNE	BONN / Accord AEWA	ZNIEFF
Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)		X	LC		DD	VU	TC		Art.3		Annexe II		
Bruant zizi (<i>Emberiza cirlus</i>)	Pr		LC		NA	EN	AR		Art.3		Annexe II		Oui
Buse variable (<i>Buteo buteo</i>)		X	LC	NA	NA	LC	C		Art.3	Annexe A	Annexe III	Annexe II	
Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)		X	LC	LC	NA	LC	AC	Annexe II / Annexe III			Annexe III	Annexe II / Accord AEWA	
Chouette hulotte (<i>Strix aluco</i>)	Po		LC	NA		LC	TC		Art.3	Annexe A	Annexe II		
Corneille noire (<i>Corvus corone</i>)		X	LC	NA		LC	TC	Annexe II			Annexe III		
Épervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)		X	LC			LC	AC		Art.3	Annexe A	Annexe III	Annexe II	
Héron garde-boeufs (<i>Bubulcus ibis</i>)		X	LC	NA		VU	TR		Art.3	Annexe A	Annexe III	Accord AEWA	Oui
Geai des chênes (<i>Garrulus glandarius</i>)	Po		LC	NA		LC	C	Annexe II					
Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>)		X	NT	NA		NT		Annexe II	Art.3			Accord AEWA	Oui
Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	Po		LC			LC	C		Art.3		Annexe III		
Grive draine (<i>Turdus viscivorus</i>)	Po		LC	NA	NA	LC	C	Annexe II			Annexe III		
Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)		X	NT		DD	NT	TC		Art.3		Annexe II		Oui
Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	Pr		VU	NA	NA	VU	TC		Art.3		Annexe II		Oui
Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	Po		LC	NA	NA	LC	TC	Annexe II			Annexe III		
Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>)	Pr		LC			LC	TC		Art.3		Annexe II		
Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)		X	LC		NA	LC	TC		Art.3		Annexe III		
Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)	Pr		LC			LC	TC		Art.3		Annexe II		
Pic vert (<i>Picus viridis</i>)	Po		LC			LC	C		Art.3		Annexe II		
Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)		X	LC			LC	C						
Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)		X	LC	LC	NA	LC	TC	Annexe II / Annexe III					
Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	Po		LC	NA	NA	LC	TC		Art.3		Annexe III		
Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	Pr		LC	NA	NA	LC	TC		Art.3		Annexe III		
Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>)	Po		LC	NA	NA	LC	TC		Art.3		Annexe II	Annexe II	
Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>)	Pr		LC			LC	C		Art.3		Annexe II		

Liste rouge et indice de rareté			Statut et conventions		
<i>Liste rouge des oiseaux de France métropolitaine (2016)</i> <i>Liste rouge des oiseaux nicheurs des Hauts-de-France (2024)</i>	RE	Régionalement Eteint	Directive Oiseaux	Annexe I : Liste des espèces protégées nécessitant la mise en place des ZPS	
	CR	En danger critique		Annexe II : Liste des espèces chassables	
	EN	En danger		Annexe III : Liste des espèces commercialisables	
	VU	Vulnérable	Protection nationale	Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de protection	
	NT	Quasi menacé			
	LC	Préoccupation mineure	Convention CITES	Annexe A : Espèces menacées d'extinction	
	DD	Données insuffisantes		Annexe B : Espèces envahissantes	
	NA	Non Applicable		Annexe C : Espèces protégées par le pays sur son territoire	
	NE	Non Evaluée		Annexe D : Espèces surveillées de part leur importation	
	Statut sur le site	N : Nicheur (Possible, Probable)			Convention de BERNE
H : Hivernant					
P : De passage					
Indice de rareté	TC : Très commun			Convention de BONN	Annexe I : Espèces migratrices en danger Annexe II : Espèce migratrice dont l'état de conservation est défavorable
	C : Commun				
	AC : Assez Commun			Accord AEWA	Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie
	PC : Peu Commun				
	AR : Assez Rare				
	R : Rare				
	TR : Très Rare				
	E : Exceptionnel			Déterminant de ZNIEFF	Espèce inscrite à la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en région

Annexe 3 : Liste de l'entomofaune

Espèce	Statut sur le site	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Indice de rareté	Statuts et conventions			
					Directive	Protection nationale	BERNE	ZNIEFF
Lépidoptères - Rhopalocères								
Piérade de la Rave (Pieris rapae)	Reproducteur possible	LC	LC	TC	-	-	-	-
Odonates								
Agrion porte-coupe (Enallagma cyathigerum)	De passage	LC	LC	C	-	-	-	-
Orthoptères								
Criquet des pâtures (Pseudochorthippus parallelus)	Reproducteur probable	/	LC	TC	-	-	-	-
Criquet duettiste (Chorthippus brunneus)	Reproducteur probable	/	LC	AC	-	-	-	-
Decticelle bariolée (Roeseliana roeselii)	Reproducteur possible	/	LC	TC	-	-	-	-

Liste rouge et indice de rareté		
<i>Liste rouge des papillons de jour de France métropolitaine (2012)</i> <i>Liste rouge des libellules de France métropolitaine (2016)</i> <i>Liste rouge des papillons de jour des Hauts-de-France (2024)</i> <i>Liste rouge des odonates de Picardie (2018)</i> <i>Liste rouge des orthoptères des Hauts-de-France (2025)</i>	RE	Disparue au niveau régional
	CR	En danger critique
	EN	En danger
	VU	Vulnérable
	NT	Quasi menacé
	LC	Préoccupation mineure
	DD	Données insuffisantes
	NA	Non Applicable
	NE	Non Evaluée
Indice de rareté de la faune en Picardie (2016)	TC	Très commun
	C	Commun
	AC	Assez Commun
	PC	Peu Commun
	AR	Assez Rare
	R	Rare
	TR	Très Rare
	E	Exceptionnel